



Coordination mutualisée de proximité
pour l'appui et le soutien

RAPPORT D'ACTIVITE

COMPAS 2023



Table des matières

L'ASSOCIATION COMPAS.....4

1. L'historique de l'association RESPAVIE/COMPAS
2. Les rencontres annuelles des instances de l'association
3. Les structures élues au conseil d'administration de COMPAS
4. La contractualisation de COMPAS auprès de l'ARS
5. Une mutualisation pour un rapprochement ville-hôpital
6. L'équipe actuelle de COMPAS

BILAN 2023 DES ACTIVITES D'ANIMATION TERRITORIALE DE COMPAS.....8

1. L'accueil téléphonique et physique de COMPAS
2. La mise à disposition d'un site internet
3. La réalisation de fiches pratiques COMPAS
4. La réalisation et l'envoi de son bulletin trimestriel : « l'Echo Réseau »
5. Le centre de documentation COMPAS
6. Les soirées d'échange et de rencontre COMPAS
7. Les participations et contributions de COMPAS
8. Les rencontres avec les partenaires de COMPAS

BILAN 2023 DES ACTIVITES DU CENTRE DE FORMATION DE COMPAS.....14

1. Le centre de formation COMPAS
 - a) Son conseil pédagogique et scientifique
 - b) L'enregistrement au Développement Professionnel Continu
 - c) L'enregistrement et le référencement au DATADOCK
 - d) L'acquisition d'un logiciel métier DIGIFORMA
2. La formation auprès des professionnels des établissements
 - a) La formation d'initiation et d'approfondissement en soins palliatifs
 - b) Les formations sur site
 - c) La formation de formateurs
3. La formation auprès des professionnels du domicile
 - a) Le programme de formation au siège de COMPAS
 - b) Les formations sur site
4. Les actions d'enseignement auprès des étudiants

BILAN 2023 DE L'ACTIVITE INTER-ETABLISSEMENTS DE COMPAS.....18

1. Les principes de fonctionnement de COMPAS Inter-Etablissements
2. La contractualisation auprès des structures adhérentes à COMPAS
 - a) Les structures adhérentes à COMPAS
 - b) Le bilan des auto-évaluations réalisées en 2023
 - c) La rencontre des nouveaux référents COMPAS
 - d) La journée annuelle COMPAS
3. Activité 2023 d'appui et de soutien auprès des professionnels
 - a) Les sensibilisations
 - b) L'appui au travail réflexif des équipes
 - c) Le soutien psychologique

BILAN 2023 DE L'ACTIVITE DOMICILE DE COMPAS26

1. Les professionnels libéraux partenaires
2. Les patients suivis par COMPAS domicile
3. Les indicateurs d'activité 2023 COMPAS domicile
 - a) Démarche d'inclusion
 - b) Chiffres clés 2023
 - c) Utilisation du logiciel e.parcours via le CGS e.santé
 - d) Plaquette d'information à l'intention des usagers

SYNTHESE ET CONCLUSION 2023 - PERSPECTIVES 2024.....33

ANNEXES.....35

- Annexe 1 : Membres fondateurs RESPAVIE/COMPAS
- Annexe 2 : Liste des 23 structures membres du CA de COMPAS au 31/12/2023
- Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au 31/12/2023
- Annexe 4 : Evolution de l'utilisation du site Internet de COMPAS
- Annexe 5 : Liste des structures partenaires au 31/12/2023
- Annexe 6 : Bilan des évaluations 2023 des ressources de COMPAS
- Annexe 7 : Activité du centre de formation COMPAS
- Annexe 8 : Plan de développement des compétences 2023 de l'équipe COMPAS
- Annexe 9 : Tableau d'indicateurs 2023 des patients inclus par COMPAS Domicile SP
- Annexe 10 : Lettre de Mission ARS CPOM 2019-2022 COMPAS

L'ASSOCIATION COMPAS

L'Association **COMPAS** (Coordination Mutualisée de Proximité pour l'Appui et le Soutien), association de loi 1901, a pour objet de promouvoir la culture palliative sur le territoire, auprès des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, des professionnels de santé et des bénévoles, des personnes malades et de leurs proches, et de la population générale.

Dans ce but, l'association a pour vocation à faciliter l'accès aux soins palliatifs pour tous et partout en :

- Accompagnant la diffusion de la démarche palliative sur le territoire de la Loire-Atlantique
- Contribuant à la qualité du maintien au domicile des personnes en soins palliatifs
- Soutenant le développement des compétences des professionnels engagés dans la démarche palliative
- Participant à l'animation des acteurs du territoire de santé et en contribuant aux travaux régionaux sur les soins palliatifs et la culture palliative

L'association s'appuie pour cela sur ses ressources :

- Son équipe mobile inter-établissements apportant soutien et appui à l'ensemble des acteurs de santé et constituant un maillage territorial décloisonné au profit du parcours des patients.
- Son équipe mobile d'appui au domicile, contribuant à la coordination et à la sécurisation des maintiens au domicile
- Son centre de formation, à l'intention de tous ses adhérents, et son centre de ressource documentaire ouverts aux adhérents et abonnés.

Elle porte le Comité des EMSP du 44 réunissant l'ensemble des professionnels des EMSP et des équipes d'appui en soins palliatifs de Loire-Atlantique.

Dans sa mission d'animation territoriale, l'association s'adresse à l'ensemble de la population.

1- L'historique de l'association RESPAVIE/COMPAS

L'association RESPAVIE, créée depuis le 23 juin 1998, a été constituée en mars 1999, d'une équipe mobile Inter-Etablissement en Soins Palliatifs à l'initiative de 11 membres fondateurs¹.

L'équipe ressource financée est alors composée de 4 ETP sur le principe de la pluridisciplinarité (un cadre de santé, un médecin, une coordinatrice administrative et deux psychologues à 50%).

Les moyens financiers alloués par l'ARH puis l'ARS (MIG soins palliatifs) sont versés au CHU de Nantes, puis transférés sous forme de mises à disposition des professionnels, dans le cadre d'une convention de fonctionnement (précisée et présentée dans la charte de fonctionnement de RESPAVIE/COMPAS).

En 2006, une équipe réseau domicile en soins palliatifs a été créée (0.5 ETP médecin, 1 ETP infirmière, 0.3 ETP psychologue, 0.25 ETP assistante sociale et 0.25 ETP secrétaire). Financée par l'ARH puis l'ARS directement à l'association (FIR), elle vient développer ainsi les missions de RESPAVIE établissements auprès des professionnels du domicile et des usagers et permet une mutualisation des moyens, facilitant le parcours du patient sur le territoire.

¹ Liste des membres fondateurs – annexe 1, p. 36

Un documentaliste a été recruté en 2010 à 50% sur les deux activités afin de mettre en place un centre de documentation mutualisé à destination des adhérents. En 2012, une allocation versée par l'ARS au titre du soutien à destination des structures médico-sociales (MIG EHPAD) permet à RESPAVIE de recruter 1 ETP d'infirmière pour renforcer le soutien auprès des EHPAD.

En décembre 2012, RESPAVIE fusionne avec le RTCN (0.8 ETP infirmière et 0.75 ETP secrétaire) donnant naissance à COMPAS, structure pluri thématique de coordination, d'appui et de soutien de proximité en cancérologie et en soins palliatifs. Un numéro de téléphone et un accueil unique sont mis en place et une mutualisation de certaines ressources est mise en œuvre. En mars 2014, COMPAS recrute pour 18 mois un assistant spécialisé à 20% afin de renforcer l'activité cancérologie. Cette mission prend fin en novembre 2015.

En 2014, le centre de formation de COMPAS est enregistré en tant qu'organisme DPC. Les premiers programmes DPC de COMPAS sont proposés à partir de janvier 2015.

En mai 2016, COMPAS transfère son activité cancérologie aux Hôpitaux à Domicile de Nantes et de Saint Nazaire. Le poste infirmier en cancérologie est remplacé par un poste infirmier soins palliatifs (1 ETP) suite à la première contractualisation signée entre COMPAS et l'ARS en juillet 2016. Celui-ci vise à développer l'activité domicile et permettre aux EHPAD demandeurs et non conventionnés d'intégrer le réseau inter-établissements. COMPAS est alors missionnée pour proposer une animation territoriale aux acteurs en soins palliatifs.

En juillet 2017, le premier CPOM sur 2 ans est signé avec l'ARS. Les missions sont entérinées et un budget spécifique valide la mise en place d'un projet expérimental sur 2 ans de vidéo-staffs en soins palliatifs auprès des structures médico-sociales (comprend le financement de 0.1 ETP de médecin). Le centre de formation est agréé DATADOCK.

Fin 2018, un nouveau CPOM 2019/2022 sur 4 ans est validé. Il vient renforcer le temps de psychologue et d'assistante sociale sur l'activité domicile et pérenniser l'activité vidéo-staffs à partir de 2019. Une lettre de mission est également adressée à COMPAS l'engageant davantage encore dans son rôle d'animateur du territoire auprès des acteurs en soins palliatifs².

Fin 2019, un avenant au CPOM vise à renforcer le temps infirmier auprès des EHPAD et le temps de documentaliste pour élargir le périmètre du centre de documentation. Un « Comité des EMSP du 44 » (porté par l'association COMPAS) est créé afin de faciliter la coordination et la coopération entre les équipes. En 2022, un nouvel avenant permet de financer 0.7 ETP médical à destination principalement du soutien au domicile.

En 2023, l'Association COMPAS déménage ses bureaux à la demande du CHU de Nantes et s'installe sur Saint Herblain, initiant une démarche d'autonomisation de ses organisations tout en préservant une articulation privilégiée avec le CHU de Nantes sur le plan RH et la mise à disposition du système d'information partagée.

Elle réécrit également ses valeurs associatives, en y associant l'équipe de coordination et en se faisant accompagner par un consultant externe.

L'association a été présidée au cours de son histoire par le Pr G. DABOUIS, puis le Dr C. OMET (2003/2012), le Dr V. BARBAROT (2013/2016), puis Mr Ph. CAILLON directeur d'EHPAD (2016/2023). Me A. PICHOT, directrice de l'HAD Nantes et Région est l'actuelle présidente de COMPAS depuis 2023.

Le poste de cadre de santé a progressivement évolué au fil des années, assurant la fonction de coordonnateur du réseau RESPAVIE en 2009 puis de directeur de COMPAS en 2013. Le poste a été revalorisé financièrement en cadre supérieur de santé en 2023. La direction de l'association est actuellement assurée par R. MOCQUET.

² Lettre de mission ARS-CPOM COMPAS 2019/2022 - annexe 11, p. 54

2- Les rencontres annuelles des instances de l'association

Nombres de	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Assemblée Générale	1	1	1	1	1	1	3
Conseil	2	2	3	2	2	3	4
Bureau	4	4	4	4	6	6	7

3- Les structures élues au conseil d'administration de COMPAS *(Élues par l'assemblée générale réunie le 20 juin 2023)*

L'assemblée générale regroupe les représentants des 189 structures de santé, médico-sociales et sociales adhérentes et les 183 professionnels libéraux qui ont souhaité adhérer à titre individuel. Ce réseau d'acteurs se retrouve représenté au conseil d'administration puis au bureau de l'association.³

4- La contractualisation de COMPAS auprès de l'ARS

COMPAS et l'ARS ont signé en mars 2019 un CPOM sur 4 ans 2019/2022.

Il est ainsi rappelé en préambule que le dispositif d'appui en soins palliatifs COMPAS s'inscrit dans la politique régionale de déploiement des soins palliatifs en répondant à plusieurs missions :

- En tant qu'équipe mobile de soins palliatifs inter-établissements intervenant sur un périmètre clairement défini avec les autres EMSP du territoire de la Loire-Atlantique. En appui aux établissements de santé, aux structures médico-sociales et sociales engagées dans cette démarche, elle participe au décroisement et à l'articulation des acteurs du sanitaire et du social.*
- D'autre part, le dispositif d'appui COMPAS contribue à animer et fédérer les acteurs du territoire de santé de la Loire Atlantique sur les enjeux de la prise en charge et de l'accompagnement en soins palliatifs (organisation de temps d'échanges de pratiques, protocoles communs, amélioration de la fluidité entre les acteurs, organisation de formations...). A ce titre, le dispositif d'appui COMPAS apporte son expertise et ses compétences aux acteurs du territoire et en premier lieu aux EMSP de la Loire Atlantique.*
- Le dispositif d'appui COMPAS est également mobilisé sur l'enjeu du déploiement des soins palliatifs au domicile conventionnel. A ce titre, il contribuera, en lien avec les travaux de l'ARS, à l'élaboration d'un cadre d'organisation permettant une diffusion de la démarche palliative en ville.*
- Enfin, le dispositif COMPAS pourra être sollicité par les acteurs des autres territoires de santé de la région pour faire bénéficier de son expérience et capitaliser sur ses outils.*

5- Une mutualisation pour un rapprochement ville-hôpital

L'activité COMPAS Inter-Etablissements est fortement associée à l'activité domicile de COMPAS. Au-delà de la mutualisation des moyens et des ressources permettant de consolider l'organisation nécessaire à la réalisation des missions de chacun, il s'agit également d'assurer le lien entre les acteurs du territoire et de les soutenir face aux situations complexes.

Ce maillage inter-établissements permet, en s'appuyant sur les référents nommés et la connaissance entre acteurs, de lutter contre les hospitalisations excessives et l'arrivée précipitée des patients aux urgences, au profit d'hospitalisations de répit et d'hospitalisations programmées. Réalisé dans un souci d'anticipation, ce travail en collaboration est de nature à favoriser le maintien au domicile, ainsi que le soutien des aidants et des professionnels de premier recours.

³ Tableau récapitulatif des 23 représentations au CA COMPAS - annexe 2, p.37

6- L'équipe actuelle de COMPAS

L'équipe de coordination pluridisciplinaire de COMPAS regroupe, au 31 décembre 2023, 15 professionnels dont plusieurs exercent à temps partiel (11.10 ETP) [cf. la liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS en annexe⁴].

EQUIPE COMPAS	Financement MIG	Financement FIR
1 Directeur	1 ETP* en	Transversal
1 Documentaliste	0.6 ETP* en	Transversal
3 Médecins	1 ETP	1.3 ETP
4 Infirmières	1 ETP	2.2 ETP
3 Psychologues	1 ETP	0.5 ETP
1 Assistant Social		0.5 ETP
2 Assistantes Administratives	1 ETP	1 ETP

* Contribution financière de COMPAS

a) La mobilité au sein de l'équipe en 2023

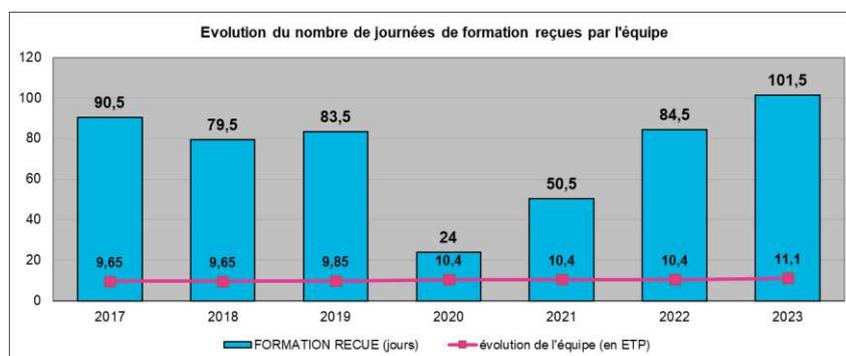
Départ de Pauline HERBLOT, psychologue à 50% sur l'équipe domicile, remplacée par Nelly DAVID.

b) Développement de la compétence collective de l'équipe de coordination de COMPAS

Afin de remplir sa mission, l'équipe bénéficie de formations et d'actualisation de ses connaissances, permettant de consolider son expertise et poursuivre ainsi sa fonction d'appui et de conseil auprès des professionnels de proximité.

Sa participation aux congrès professionnels régionaux et nationaux contribue à cet enjeu collectif.⁵ La chute des formations et congrès en 2020/2021 s'explique par l'interruption post-covid.

Exceptionnellement, toute l'équipe a pu bénéficier en 2023 du congrès national SFAP à Nantes.



c) Accompagnement de l'équipe par des tiers extérieurs (18 séances en 2023)

- **Une régulation** est organisée pour l'équipe de coordination depuis plusieurs années. Animée par un régulateur externe, elle a pour objectif, au travers des 5 séances programmées sur l'année, de consolider l'interdisciplinarité et la dynamique collective au sein de l'équipe COMPAS. L'équipe a décidé de la suspendre en fin d'année 2023 pour interroger cet espace.
- L'équipe domicile a bénéficié également d'une **supervision clinique**, à hauteur de 6 séances en 2023, avec un nouveau superviseur extérieur, permettant un travail de distanciation et de réflexion sur sa pratique clinique.
- L'équipe inter-établissements a bénéficié également d'une **supervision/analyse de pratique**, permettant une reprise réflexive des appuis assurés par l'équipe, à hauteur de 7 séances.

⁴ Liste des membres de l'équipe de coordination au 31/12/2023 - annexe 3, p. 38

⁵ Plan de développement des compétences 2023 de l'équipe COMPAS – annexe 8, p.48

BILAN 2023 DES ACTIVITES D'ANIMATION TERRITORIALE DE COMPAS

1. L'accueil téléphonique et physique de COMPAS

Un accueil unique téléphonique et physique des professionnels et des usagers est proposé du lundi au vendredi, de 9h à 17h30. Un appui téléphonique est à disposition de nos bénéficiaires par l'équipe pluridisciplinaire. Une information et une orientation vers nos partenaires est également assurée si besoin.

En dehors des heures d'ouverture, il est possible de laisser un message sur le répondeur de COMPAS, en précisant ses coordonnées. L'équipe prend contact aussitôt le message entendu.

L'appui téléphonique, en dehors de celui assuré dans le cadre du suivi des patients inclus à COMPAS Domicile, est toujours assuré par l'ensemble des membres de l'équipe. En 2023, l'équipe a assuré 179 interventions de soutiens et d'appuis téléphonique auprès des professionnels des structures.

2. La mise à disposition d'un site internet

Le site COMPAS « www.compas-soinspalliatifs.org », mis en ligne en janvier 2017, est destiné aux usagers, aux professionnels de santé et aux professionnels adhérents.

Celui-ci a été entièrement reconstruit et mis au format « responsive design » permettant de l'utiliser de façon ergonomique sur les tablettes et smartphones. Le nouveau site mis en ligne au 1^{er} janvier 2022 vise à offrir un accès aux actualités, aux droits des usagers, aux référentiels réglementaires et de bonnes pratiques et à informer sur les ressources du territoire et les missions de COMPAS.

Voici en quelques chiffres⁶, l'accès 2023 au site internet « compas-soinspalliatifs.org » :

- 4 593 visiteurs ont été dénombrés sur l'année,
- Soit 12.6 visiteurs par jour,
- 15 506 pages ont été consultées sur 2023.



⁶ Evolution annuelle de l'usage du site internet de COMPAS - annexe 4, p.38

3. La réalisation et l'envoi d'un bulletin trimestriel : L'« Echo Réseau »



Il est adressé à l'ensemble des professionnels adhérents et accessible sur le site internet. Il a pour optique de maintenir la réflexion sur la démarche en soins palliatifs au sein des équipes et de permettre le partage des expériences de chacun.

Les professionnels adhérents sont invités à présenter des articles. Le comité de rédaction, composé également de professionnels des établissements du réseau, a été renouvelé et se réunit une fois par trimestre.

- Voici les thèmes abordés au cours de l'année 2023 :
- Janvier : Regard croisé sur la demande d'euthanasie
 - Avril : Oser la spiritualité
 - Juillet : La formation : une respiration pour nourrir une dynamique d'équipe
 - Octobre : Accueillir et apprivoiser nos émotions

4. La réalisation de fiches pratiques COMPAS

COMPAS met à disposition de l'ensemble des adhérents (et notamment sur son site internet) **37** fiches pratiques relatives à la prise en charge des patients en soins palliatifs et **5** à destination des aidants.

Ces référentiels de bonnes pratiques ont été élaborés au sein de groupes de travail composés de membres de l'équipe de coordination de COMPAS et des professionnels experts adhérents du territoire.

Un travail d'actualisation continu de ces documents a été entrepris ces dernières années et se poursuit depuis chaque année. En 2023, deux nouvelles fiches ont été réalisées (douleurs liées aux soins et accès douloureux paroxystiques) et 6 ont été réactualisées.



5. Le centre de documentation COMPAS

Il a pour mission de participer à la diffusion de la culture palliative en s'appuyant sur l'exploitation d'un fonds de ressources documentaires plurithématiques. Ce fonds vivant, ainsi que les services qui lui sont associés, ont d'abord été constitués pour répondre aux besoins des membres adhérents de COMPAS (établissements et libéraux) et de l'équipe de coordination. Le centre de documentation est aujourd'hui ouvert aux étudiants préparant le DIUSP de l'Université de Nantes, ainsi qu'à toute personne ou structure intéressée par les questions du soin palliatif et de la fin de vie sur le territoire de COMPAS, moyennant adhésion à l'association.

Une convention de partenariat documentaire est également proposée aux **équipes de la région Pays-de-la-Loire (EMSP, USP), sous la forme d'une adhésion annuelle** renouvelable, leur permettant d'accéder au fonds et aux services documentaires de COMPAS. A ce jour 9 équipes ont signé cette convention.

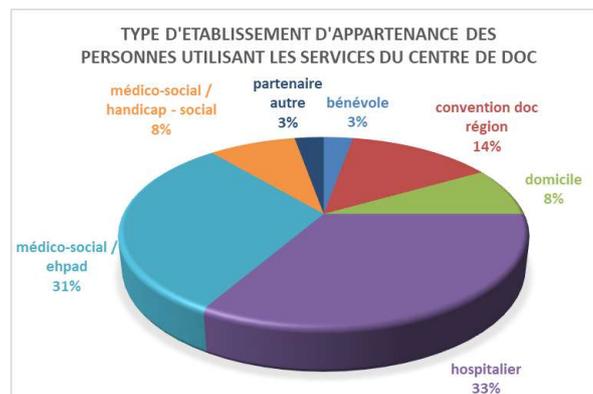
Les principales thématiques représentées dans le fonds sont celles du soin, des relations et techniques de soins, de la douleur, de la maladie grave, de la psychologie et des sciences humaines, de l'accompagnement, du deuil, de la mort, de l'éthique, des techniques de formation et de la méthodologie. Le CDI est géré par un documentaliste à temps partiel (60%).

A ce jour, le fonds documentaire est constitué de :

- 1448 monographies dont 202 titres de littérature jeunesse (l'essentiel de ce fonds a été acquis en partenariat avec les ERRSPP de Nantes et d'Angers dans le cadre d'un projet soutenu par le CNL),
- 247 mémoires ou thèses ; un partenariat a été conclu en 2013 avec l'Université de Nantes pour le recueil des mémoires du DIUSP retenus par le jury,
- 109 documents audiovisuels,
- 1757 numéros de revues, et 15 abonnements en cours à des revues spécialisées

L'activité 2023 du centre de documentation et son développement en quelques chiffres :

119 établissements adhérents au réseau sont représentés à travers les différents services proposés par le centre de documentation (prêt, lettre d'information, demandes de recherches bibliographiques), auxquels s'ajoutent les libéraux et les partenaires régionaux (USP et EMSP).



Les emprunts :

- Tous les documents sont accessibles au prêt ; ils peuvent être empruntés sur place ou à distance (envoi et/ou retour par la poste). 240 emprunts, hors équipe de coordination (livres, revues, DVD, mémoires), soit 465 prêts équipe de coordination inclus (503 en 2022).
- 62 emprunteurs provenant de 27 établissements adhérents ou partenaires, ainsi que du secteur libéral.

La lettre d'information bimensuelle :

- Elle est constituée des notices d'articles des revues reçues dans la quinzaine ; d'une veille d'actualités thématique sur les soins palliatifs et la fin de vie ; d'un agenda des congrès et rencontres professionnelles ; d'une signalisation des nouveaux documents (livres et DVD) entrés dans le fonds.
- 474 professionnels inscrits (hors équipe coordinatrice) issus de 119 établissements médicaux et médico-sociaux (adhérents et partenaires régionaux), ainsi que du secteur libéral. Elle a suscité 24 demandes de la part des abonnés, pour un accès à 43 documents.

Les recherches documentaires :

- 88 demandes de recherches en 2023 (bibliographies thématiques, demandes de copies d'articles), ayant suscité l'accès à 200 documents à distance.
- 34% des demandes émanent de l'équipe coordinatrice, 45% du réseau des établissements (y compris secteur libéral), et 21% d'acteurs hors réseau (partenaires régionaux (10%), étudiants infirmiers, formateurs...). 9% des sollicitations viennent d'étudiants du DIUSP, adhérents à COMPAS ou non.

Le groupe de lecteurs :

Dans l'objectif de promouvoir la culture palliative auprès des professionnels du territoire, un groupe de lecteurs a été constitué à l'initiative du centre de documentation. Ses membres, issus des établissements adhérents, se réunissent trois fois par an pour échanger autour de livres traitant de la fin de vie (romans, essais, livres jeunesse...). Ils produisent de courtes présentations d'ouvrages diffusées à l'ensemble des adhérents, comme autant d'invitations à la lecture. Celles-ci sont signalées dans la lettre d'information du centre de documentation, et publiées sur le site internet de COMPAS. 14 invitations à la lecture ont été éditées en 2023.

Les partenariats régionaux :

- Neuf partenaires régionaux ont signé ou renouvelé une convention annuelle leur permettant d'accéder au centre de documentation : EMSP Georges-Coulon (72), Respel (44), ERRSPP d'Angers, EMSP Loire-Vendée-Océan, EMASP La-Roche-sur-Yon, USP La-Roche-sur-Yon, EMSP Côte de lumière, EMSP Les Collines vendéennes, HAD Vendée.

Le portail documentaire :

Le centre de documentation s'est doté d'un [portail documentaire](#) en 2017. Toutes les références du fonds documentaire y sont interrogeables via un formulaire de recherche. Cet outil a pour but de mettre en valeur et de favoriser l'accès aux ressources documentaires de COMPAS à tous les adhérents, par-delà leurs contingences géographiques. 4400 visites ont été comptabilisées en 2023, pour 3394 visiteurs différents.

La base est constituée de 9888 notices bibliographiques, dont 7483 articles ou numéros de revues, et 1448 livres. En 2023, 644 nouvelles notices ont été créées. Un désherbage est pratiqué depuis 2021.

Partenariats documentaires :

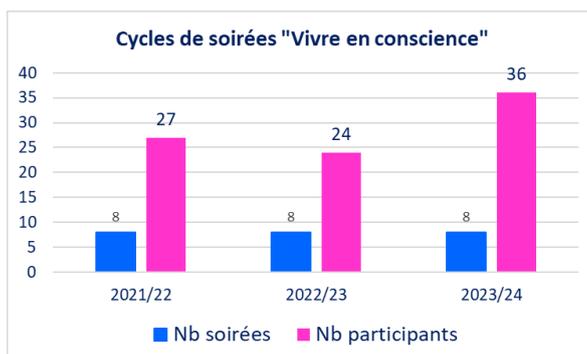
Le CDI entretient des partenariats avec des réseaux documentaires thématiques locaux et nationaux :

- [RESPALDOC](#), le Réseau national de documentation en soins palliatifs,
- Réseau des documentalistes en santé de l'agglomération nantaise,
- [RNDH](#), Réseau national des documentalistes hospitaliers,
- Membre du SUDOC-PS (catalogue collectif national des périodiques),
- [Mobilis](#), Pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire.

6. Les soirées d'échange et de rencontre COMPAS

COMPAS propose depuis 2021 un soutien différent aux professionnels adhérents qui le souhaitent en dehors de l'activité formation, sous la forme d'un cycle de soirées mensuelles « **Vivre en conscience** ». Ces soirées sont animées par le Dr Barbarot et sont programmées de 19h à 22h.

Après un premier temps d'information est organisé avant de démarrer le cycle. Des soirées en distanciel sont proposées après le cycle pour poursuivre l'accompagnement. Ce nouveau cycle 2023/2024 comporte 36 participants.



7. Les participations et les contributions de COMPAS

LES REPRESENTATIONS EN 2023

Au niveau national :

- Réseau national de documentation en soins palliatifs et réseau national des documentalistes hospitaliers.
- Représentation régionale pour les Pays de la Loire des acteurs en SP auprès de la SFAP
- Membre du groupe national des cellules régionales d'animation SP
- Groupe domicile de la SFAP
- Collège médical de la SFAP
- Groupe de travail « précarité et handicap » dans le cadre du Plan national SP 2021-2024
- Comité scientifique et co-présidence comité d'organisation du congrès national de la SFAP Nantes 2023

Au niveau régional :

- Participation à la coordination régionale du collège des psychologues de la SFAP
- Participation au groupe de réflexion régional sur la cellule d'animation SP animée par l'ARS
- Co-animation et participation du groupe de réflexion régionale sur l'évolution de la journée régionale de SP

Au niveau départemental et local :

- Comité d'organisation de la journée mondiale des soins palliatifs (Nantes-Ancenis-St Nazaire)
- Co-coordination pédagogique du DIU soins palliatifs et accompagnement de Nantes
- Co-pilotage du Comité des EMSP du 44 et participations aux rencontres semestrielles
- Participation au CLUD SP du CHU de Nantes
- Coordination COMPAS des rencontres des psychologues du territoire (3 rencontres en 2023, réunissant 27 professionnels représentant 13 structures).
- Participation aux rencontres pluridisciplinaires trimestrielles des acteurs nantais intervenant auprès des patients porteurs de SLA
- Membre de l'instance de gouvernance ouverte Longévité de Nantes Métropole
- Participation aux réunions et réflexion sur le déploiement du plan national Soins Palliatifs avec la DT 44

LES PRODUCTIONS, PUBLICATIONS, RECHERCHES

- Co-intervention au Congrès national SFAP : L'accompagnement social chez les proches endeuillés (F. SEROUX)

LES INTERVENTIONS PARTICULIERES EN 2023

- Rencontre « café/parents » « vieillissement et soins palliatifs (C.VIGNERAS et I LAFONT)
- Intervention Soirée débat, « Fin de vie, quel sens » (C.VIGNERAS et R. MOCQUET)
- Sollicitation médias (tv Nantes) sur l'actualité des soins palliatifs en France (R. MOCQUET)
- Rencontre Résidents/Familles autour des directives anticipées et de la personne de confiance (C.VIGNERAS et I LAFONT)

8. Les rencontres avec les partenaires de COMPAS

69 rencontres ont été organisées en 2023 (structures non adhérentes, partenaires et instances partenaires)

Au-delà de nos participations aux différentes instances programmées, ces rencontres inter-équipes et interprofessionnelles sont déterminantes pour pérenniser et actualiser nos articulations et coopérations. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux partenaires et acteurs sur le territoire et ainsi continuer à mieux faire connaître COMPAS.

Une collaboration privilégiée est mise en place :

- Avec les différentes équipes ressources en SP au travers du Comité des EMSP du 44
- Avec l'HAD Nantes et région, par la programmation de réunions cliniques sur les relais de patients.
- Avec l'USP du CHU de Nantes, par la programmation d'une rencontre annuelle afin de partager le bilan de nos collaborations sur l'année passée.
- Avec les établissements de santé adhérents porteurs d'EMSP interne, afin d'ajuster nos articulations annuellement.
- Avec l'ARS, pour le suivi du CPOM, la collaboration avec COMPAS au fil de l'eau, ainsi que pour les rencontres des représentants soins palliatifs départementaux.
- Avec le centre 15, par le signalement des patients suivis par le réseau avec transmission de certains éléments du dossier patient.
- Avec la CPAM, concernant l'utilisation annuelle du fond FNASS.
- Avec le DAC 44, nouveau partenaire sur le territoire.
- Avec les élus métropolitains de Nantes, notamment au travers de la gouvernance ouverte longévité

BILAN 2023 DES ACTIVITES DU CENTRE DE FORMATION COMPAS

1. LE CENTRE DE FORMATION COMPAS

COMPAS est un organisme de formation agréé. Il s'agit de la seule activité payante et réservée aux structures et professionnels adhérents. Dans le cadre des contractualisations mises en place avec les établissements, COMPAS propose, organise et anime des sessions de formation d'initiation et d'approfondissement.

Elles ont chacune pour spécificité :

- **La pluridisciplinarité** : elles forment ensemble les différents professionnels de santé (médecins, infirmières, aides-soignants, cadre de santé, psychologues, assistantes sociales, etc.), visant à promouvoir le travail d'équipe. L'animation de ces journées est assurée par des binômes pluridisciplinaires (émanant de l'équipe de coordination mais aussi des personnes ressources exerçant sur le territoire et adhérentes à COMPAS).
- **Le maillage territorial** : elles permettent la rencontre des différents acteurs du territoire, contribuant à un partage des expériences et un décloisonnement des champs sanitaires et sociaux. Elles visent à développer la relation entre acteurs au sein du même territoire d'action facilitant ainsi le parcours patient.

1) SON CONSEIL PEDAGOGIQUE ET SCIENTIFIQUE

Composé de professionnels adhérents ressources du territoire et représentant les différentes structures, il a pour objet d'interroger et enrichir l'activité de formation, au travers de ses dispositifs, de ses outils pédagogiques et du programme de formation proposé.

2) L'ENREGISTREMENT AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU



COMPAS, organisme de DPC agréé depuis 2014, a débuté son plan de programme DPC à partir du 1er janvier 2015. Evalué favorablement par les commissions scientifiques médicales et paramédicales initialement, COMPAS a été à nouveau agréé et a obtenu la validation de ses actions DPC en 2019. Les programmes de formations sont désormais référencés au fil de l'eau, en fonction du programme de formation de l'année.

3) L'ENREGISTREMENT ET REFERENCEMENT AU DATADOCK



Depuis septembre 2017, le centre de formation de COMPAS est également agréé et enregistré sur le catalogue DATADOCK afin que ses adhérents puissent bénéficier du financement des formations COMPAS auprès de leur OPCA.

En 2019, le centre de formation de COMPAS a fait l'objet d'un audit qualité sur site (par UNIFAF) afin de contrôler nos conformités avec le cahier des charges préconisé et nous préparer à la certification.

Le référencement DATADOCK du centre de formation de COMPAS a ainsi été renouvelé en fin d'année 2019.



Le centre a ensuite été mobilisé pour sa certification en septembre 2021. Un organisme certificateur a été sollicité et engagé à cet effet. COMPAS a obtenu sa première certification Qualiopi sans réserve, « **pour les actions de formation** » après un travail collégial conséquent de traçabilité et de formalisation de ses procédures.

La mise en place de son logiciel métier DIGIFORMA a été un soutien dans cette démarche et permet aujourd'hui une gestion plus fluide et rapide de l'activité formation.

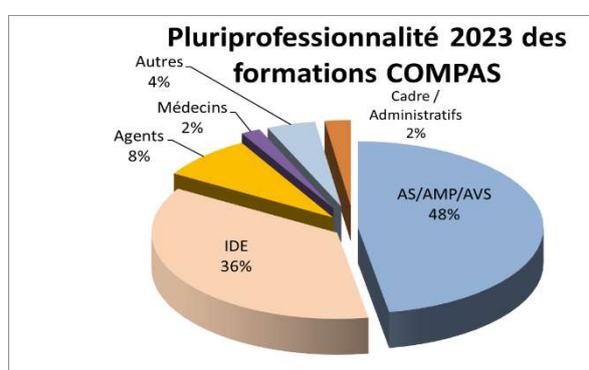
En 2023, le centre de formation a validé son audit de surveillance programmé en mars lui permettant le maintien de sa certification jusqu'au 28/09/2024. Il a également été audité par l'OPCO santé avant l'été, réinterrogeant le format numérique de l'émargement des stagiaires. Le comité de pilotage du centre de formation se prépare désormais à l'audit de renouvellement prévu en avril 2024.

2. LA FORMATION AUPRES DES PROFESSIONNELS DES ETABLISSEMENTS⁷

L'année 2023 a permis au centre de formation de retrouver désormais une activité presque similaire à celle d'avant la crise sanitaire de 2020. Le taux de remplissage est de 88% (avec annulation d'une session) et le temps de présentéisme de 99% .

Au total, COMPAS inter-établissements a ainsi formé 357 professionnels dans le cadre de son activité de formation, au cours des **74.5 journées de formation** programmées sur l'année 2023, dans ses locaux ou sur site.

Les formations sont ouvertes à l'ensemble des professionnels adhérents qui accompagnent les malades et leurs proches et invitent à la pluridisciplinarité au sein des groupes de participants. Ci-dessous la cartographie des métiers représentés au sein de l'ensemble des formations 2022 de COMPAS.



L'équipe de coordination s'appuie sur la participation de formateurs occasionnels afin d'animer les sessions se déroulant au siège. Cela lui permet d'animer des sessions spécifiques et personnalisées sur site. Ces formateurs occasionnels sont en général des référents adhérents et partenaires du réseau, recrutés pour leur qualité pédagogique par COMPAS.

⁷ Activité centre de formation COMPAS 2023- annexe 7, p.47

En 2023 l'animation des formations assurée par l'équipe de COMPAS représente **57.4 % des sessions** réalisées. Ce taux augmente comparativement à 2022 (46%), ce qui montre une moindre disponibilité de nos partenaires formateurs occasionnels.

Leur participation conséquente permet à l'équipe de coordination d'être plus disponible pour les autres modalités de soutiens.



1) LA FORMATION D'INITIATION ET D'APPROFONDISSEMENT EN SOINS PALLIATIFS

Le plan de formation 2023 proposé par COMPAS a permis dans ce contexte épidémique particulier de former **276** professionnels au cours des **71** journées de formation organisées au siège. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.2/10*

Initiation aux soins palliatifs (66 jours de formations) : soit 194 personnes formées.

9 sessions de 6 jours : 137 participants

4 sessions de 3 jours (auxiliaires de vie et personnel socio-éducatif) : 57 participants

Approfondissement des soins palliatifs (5 jours de formation) : soit 82 personnes formées.

1 session « Utilisation des huiles essentielles en soins palliatifs » – 17 participants

1 session « Démarche palliative, faire un point sur sa pratique » – 15 participants

1 session « Les directives anticipées : en parler avec le patient, la famille et en équipe » – 17 participants

1 session « Communication thérapeutique en soins palliatifs » – 17 participants

1 session « Accompagnement spirituel en soins palliatifs » - 16 participants

2) LES FORMATIONS SUR SITE

(a) Les ateliers formatifs

Un atelier consiste en une intervention de 3 heures, co-animée en binôme pluridisciplinaire, sur un sujet demandé par l'équipe pluridisciplinaire, en lien avec leur problématique ou leur projet d'accompagnement. 5 ateliers formatifs ont été réalisés en 2023, soit **63 professionnels formés** :

- 1 atelier sur « Relation et communication adaptée au patient en fin de vie et à ses proches » – 13 participants
- 1 atelier sur « Accompagnement de la fin de vie et du deuil » - 13 participants
- 1 atelier sur « Fin de vie à domicile – prendre soin du patient et de ses proches » - 11 participants
- 1 atelier sur « La douleur en soins palliatifs, la repérer et l'évaluer » - 16 participants
- 1 atelier sur « Soins palliatifs, euthanasie, sédation : comment les différencier » - 10 participants

(b) Les formations à la carte

A la demande de certaines structures adhérentes, et au regard de leur projet d'établissement, COMPAS répond à certains appels d'offres pour la mise en place de journées de formations courtes sur site. En 2023, une structure en a fait la demande. Cette journée portait sur la thématique des directives anticipées et a permis de former **18 personnes**.

3) LA FORMATION DE FORMATEURS

En 2023, COMPAS n'a pas mis en place de journée de formation pour les formateurs occasionnels (ainsi que les membres de l'équipe de coordination de COMPAS). Une session sera programmée en mars 2024.

3. LA FORMATION AUPRES DES PROFESSIONNELS DU DOMICILE

En 2023, l'équipe pédagogique a proposé des ateliers rencontre aux professionnels libéraux permettant d'aborder plusieurs thématiques sur une après-midi. A noter, ces ateliers sont accessibles gratuitement.

1) LE PROGRAMME DES ATELIERS AU SIEGE DE COMPAS

6 ateliers ont été organisés autour des thématiques suivantes : **74 participants**

- **1 session** sur « la perte d'espoir et le risque suicidaire en soins palliatifs » à destination spécifiquement des psychologues réunissant **9 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.75/10*
- **1 session** sur « cadre législatif des soins palliatifs / Pratiques sédatives en fin de vie / Quelles douleurs, quelles prises en charge » réunissant **11 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.5/10*
- **1 session** sur « alimentation et hydratation en soins palliatifs / les symptômes de fin de vie / l'agonie / comment en parler » réunissant **13 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.4/10*
- **1 session** sur « les familles et les proches, sui sont-ils ? / mieux comprendre les familles en souffrance / comment en parler pour mieux accompagner / quelles aides sociales possibles » réunissant **14 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.3/10*
- **1 session** sur « les différents types de douleur / nouvelle classification des antalgiques/ cas cliniques, calculs de dose » réunissant **16 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.5/10*
- **1 session** sur « le vécu du patient lors d'une annonce de récurrence, d'arrêt de traitement, de soins palliatifs / mieux identifier ses mécanismes de défense en tant que soignant / réfléchir à la relation soignant/soigné et à son positionnement professionnel pour accompagner le patient dans ce contexte » réunissant **11 professionnels libéraux**. *Note moyenne de satisfaction des participants : 9.3/10*

2) LES FORMATIONS SUR SITE

- 1 intervention (2h) à JALMALV au sein du cycle de formation des bénévoles (auprès de 10 personnes)
- 4 FMC auprès de 50 professionnels libéraux

4. Les actions d'enseignement : étudiants bénéficiaires en 2023

Participation à la formation initiale des professionnels de santé

Celle-ci concerne au total en 2023, **11** actions de formation auprès de **504** étudiants

- Intervention à l'IFSI Croix Rouge : 2 demi-journées en 3^{ème} année
- Intervention à l'IFSI du CHU : 2 intervention en visioconférence en 3^{ème} année – définition des soins palliatifs et cadre législatif et symptômes
- Intervention à l'IFCS : 2 interventions – management des réseaux et évaluation M2
- Intervention à l'IFAS – Croix Rouges : 1 demi-journée
- Intervention à l'IFAS – IFSO : 3 demi-journées – Accompagnement et soutien des personnes en fin de vie – la démarche palliative
- Intervention à l'ARIFTS : 1 intervention – la démarche palliative

A celles-ci s'ajoutent d'autres interventions au sein des formations universitaires ou auprès d'autres élèves :

Participation au D.I.U. de Soins palliatifs

Participation du directeur R. MOCQUET en tant que coordonnateur pédagogique associé au Dr A. EVIN, sous la responsabilité du Pr J. NIZARD.

En 2023, la participation de l'équipe de COMPAS a représenté **7.5** journées de formations (interventions, cours et jury), assurées par 2 membres de l'équipe auprès de 33 étudiants, et **5,5** journées de temps pédagogique (coordination pédagogique et recrutement).

1 Intervention au DU de Coordonnateurs de parcours maintien gériatrique (15 étudiants)

3 interventions en lycée (96 étudiants).

Accompagnement de stagiaires/étudiants au sein de COMPAS

- 1 stagiaire a été accueillie en 2022 dans le cadre du DIUSP
- L'équipe est intervenue en tant que jury dans le cadre d'une soutenance IDE

BILAN 2023 DE L'ACTIVITE INTER-ETABLISSEMENTS DE COMPAS

1. Les principes de fonctionnement de COMPAS Inter-Etablissements

COMPAS intervient auprès des établissements présents sur son territoire et qui souhaitent adhérer et s'engager dans l'amélioration des pratiques en soins palliatifs en contractualisant une démarche qualité. Les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux sont ainsi représentés au sein des différents collèges constitutifs du réseau.

Son périmètre d'intervention est infra-départemental : COMPAS Inter-Etablissements a vocation à couvrir l'agglomération nantaise et la partie Est du 44, le littoral étant couvert par l'EMSP de l'hôpital de Saint Nazaire.

Elle fonde son action sur trois principes :

La non substitution : ce sont aux équipes soignantes des structures adhérentes de dispenser les soins palliatifs.

La subsidiarité : chaque niveau d'action a son rôle propre.

La cohérence : l'action de l'équipe mobile et des personnes référentes sera relayée, facilitée et amplifiée par les institutions membres.

La limite d'intervention définie et entérinée dès le départ avec l'ARH/ARS consiste à ne pas rencontrer systématiquement le patient, mais à se centrer sur l'appui et le soutien des équipes face aux situations complexes de soins palliatifs (sauf situation particulière et toujours dans un esprit de compagnonnage). Depuis juillet 2016, nous offrons la possibilité d'un soutien à l'évaluation clinique du résident ou du patient, sous réserve de son accord et de celui de son médecin traitant (ou du médecin référent).

La finalité du maillage Inter-Etablissements COMPAS, constitué par chaque établissement partenaire, est de :

- promouvoir des soins palliatifs de qualité là où se trouve l'utilisateur en situation de besoin,
- d'accompagner les structures dans leur démarche d'évolution des pratiques,
- de faciliter la dynamique d'échanges inter-établissements permettant ainsi de fluidifier le parcours patient sur le territoire et de renforcer le maillage territorial.

L'intervention de l'EMSP Inter-Etablissements COMPAS s'inscrit donc « **dans une démarche de diffusion des compétences, de soutien des équipes et d'aide à l'inscription effective de la démarche palliative dans les projets d'établissements** », comme le précise le cadre réglementaire.⁸

Sa force réside :

- dans la création d'un réseau d'acteurs émanant des champs sanitaires, médicaux-sociaux et sociaux et de la nomination de référents formés au sein de chaque structure.
- dans la démarche d'engagement formalisée par une contractualisation renouvelée tous les 3 ans et par la procédure d'auto-évaluation partagée mise en place.

⁸ Instruction N° DGOS/R4/DGCS/2010/275 du 15 juillet 2010.

2. La contractualisation auprès des structures adhérentes à COMPAS

Les critères d'adhésion à COMPAS ont été élaborés initialement en fonction de la Loi 99-477 du 9 juin 1999, du Décret 2002-1463 du 17 décembre 2002 et de la politique d'action de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, ils correspondent aux exigences décrites par le législateur.

Le contrat d'engagement personnalisé est un engagement mutuel entre COMPAS soins palliatifs et l'établissement de santé partenaire.

Il se présente sous forme d'un contrat d'objectifs triennal et doit permettre l'engagement dans une démarche concrète, de qualité de soins palliatifs. Plusieurs niveaux, en fonction du degré de réalisation, sont définis selon des critères connus et reconnus par tous.

Dans cette démarche qualité, COMPAS s'appuie sur son expertise et se met à disposition afin de promouvoir la démarche et tenir un rôle de facilitateur et d'encouragement auprès des structures dans le déploiement des actions. Il implique la mise en œuvre d'un projet de soins palliatifs graduel, concerté, propre à chaque établissement dont l'objectif est de rendre mesurables et concrets les progrès réalisés.

L'articulation entre les établissements possédant une EMSP intra-établissement et COMPAS Inter-Etablissements se traduit par une contractualisation conjointe avec l'EMSP-Intra, comprenant :

- Le respect des missions de l'EMSP-Intra de l'appui et du soutien aux équipes de proximité,
- La sollicitation éventuelle de COMPAS pour des interventions nécessitant un regard extérieur (questionnement éthique, analyses de situations à forte complexité), dans un principe de non-substitution.
- Parmi les 21 établissements MCO/SSR adhérents de COMPAS, 5 d'entre eux possèdent au 31/12/2023 une EMSP intra-hospitalière, soit 24 % des établissements de santé (MCO/SSR).

Depuis janvier 2022, un questionnaire d'évaluation est désormais adressé en début de chaque année aux structures afin de recueillir leurs satisfactions sur les interventions et services de COMPAS et ainsi repérer les pistes d'améliorations.⁹

a. LES STRUCTURES ADHERENTES A COMPAS

Les critères d'adhésion à la démarche qualité soins palliatifs proposés par COMPAS

Ils ont été présentés et validés par l'ARH lors de la mise en place de la démarche :

- La mise en place d'un projet de soins palliatifs rédigé en concertation avec l'équipe dans le cadre du projet d'établissement,
- La nomination de référents COMPAS formés,
- L'organisation de réunions pluridisciplinaires centrées sur les patients,
- L'organisation de temps réflexifs sur la pratique,
- La mise à disposition de temps de parole collectifs,
- La formation du personnel,
- La collaboration avec les bénévoles d'accompagnement,
- Un accompagnement des familles,
- L'acquisition et l'utilisation de biens d'équipement.

⁹ Bilan des évaluations 2023 des ressources de COMPAS – annexe 6 p.50

Le réseau Inter-Etablissements de COMPAS en 2023

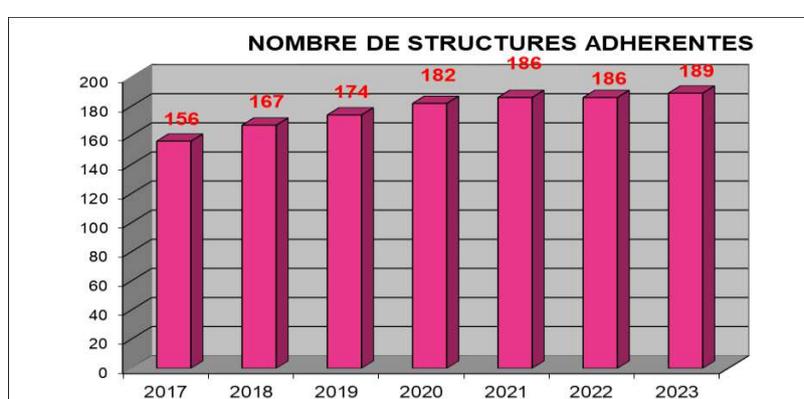
Au cours de l'année 2023, 4 établissements ont pu adhérer.

Désormais, 189 structures sont adhérentes à COMPAS au 31 décembre 2023¹⁰.

189 établissements adhérents					
Hôpitaux / Cliniques / SSR	Structures médico-sociales du handicap	Structures médico-sociales de gérontologie	Structures de soins du domicile	Associations / services / bénévoles	Acteurs de la coordination
22	28	97	17	21	4

Les structures en attente d'adhésion : aucune

L'évolution des adhésions à COMPAS :



Les nouveaux contrats 2023 :

4 nouveaux contrats ont été signés en 2023.

Les 189 structures adhérentes ont donc contractualisé une démarche qualité et de coopération en soins palliatifs avec COMPAS Inter-Etablissements.

Arrêt d'adhésion 2023 :

1 structure a suspendue son adhésion en 2023 : fermeture de la structure (centre de soins infirmiers)

b. LE BILAN DES AUTO-EVALUATIONS REALISEES EN 2023

La démarche d'auto évaluation

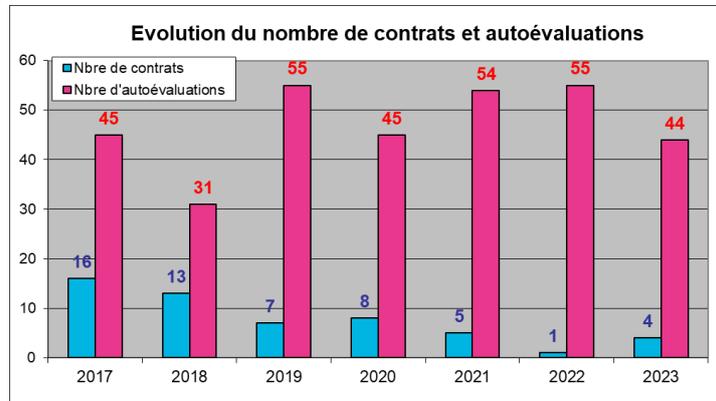
Une démarche d'auto-évaluation est ensuite formalisée, par l'envoi d'un questionnaire, à la fin des 3 ou 4 années de collaboration. Puis une rencontre a lieu au sein de l'établissement afin de partager le bilan de la démarche palliative entreprise au cours des dernières années. Elle permet de réengager l'établissement et COMPAS Inter-Etablissements pour les 3/4 nouvelles années, en précisant les objectifs prioritaires envisagés conjointement. Sont présents à cette rencontre la direction de l'établissement et les référents nommés.

Cette démarche s'applique à chaque établissement adhérent, de santé, médico-social et social.

Deux niveaux de contrat ont été proposés selon la spécificité et la maturité d'engagement dans la démarche palliative des différents établissements.

¹⁰ Liste des structures partenaires au 31/12/2023 – annexe 5 p.40

Nombre d'auto-évaluations : 44 ont été réalisées en 2023, ce qui témoigne d'une forte activité de rencontre des structures adhérentes malgré le contexte sanitaire défavorable. 16 auto-évaluations prévues et programmées en 2022 ont été reportées en 2023. 22 auto-évaluations prévues en 2023 n'avaient pu être programmées au 31 décembre et seront reportées en 2024.



Perspectives 2024 pour la mise en œuvre de la démarche qualité

71 auto-évaluations (dont 22 reports) sont prévues pour l'année 2024, ce qui représente désormais un nombre très conséquent, mais assure la vitalité du réseau d'acteurs et la visibilité de l'équipe d'appui COMPAS.

Quelques nouvelles adhésions et donc de nouveaux contrats seront également programmés en 2023, conformément au CPOM signé avec l'ARS (objectif visé : l'exhaustivité des EHPAD du territoire).

Pour rappel, des modalités de contractualisation avec les structures et acteurs indirectement concernés par les soins palliatifs ont été mis en place en 2017 sous la forme de contrats de partenariat, renouvelables tous les 4 ans.

c. LA RENCONTRE DES NOUVEAUX REFERENTS COMPAS

Chaque établissement adhérent nomme des référents COMPAS qui seront amenés à se former au cours de l'année afin de pouvoir être des interlocuteurs privilégiés auprès de l'équipe de coordination et créer ainsi le maillage nécessaire au travail en réseau. **97 nouveaux référents** ont été nommés au cours des 12 derniers mois.

Une demi-journée d'accueil des référents nouvellement nommés a été mise en place en septembre 2023 comme chaque année afin de mieux connaître COMPAS et réfléchir aux missions du référent COMPAS. Cette demi-journée a permis d'accueillir 26 nouveaux référents.

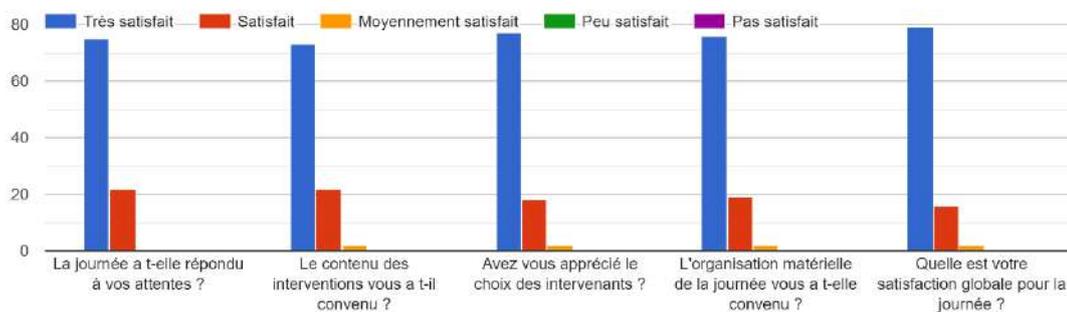
Au 31/12/2023, il existe **526 professionnels référents COMPAS inter-établissements** et 183 référents libéraux qui ont adhéré en leur nom propre à COMPAS (liste actualisée en temps réel), recensés dans un annuaire des référents.

d. LA JOURNEE ANNUELLE COMPAS

La journée annuelle de COMPAS s'est tenue en Avril 2023 et avait pour thématique « Et si la loi venait bousculer nos pratiques ». Cette journée a réuni **185 participants**.



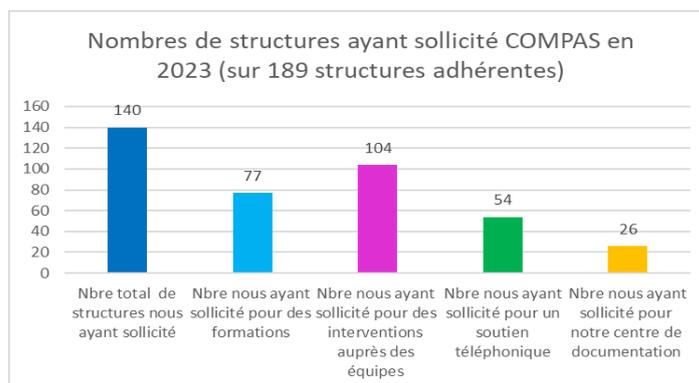
Cette journée a permis de répondre au besoin sur le territoire de partager les réflexions et ressentis des professionnels sur les perspectives d'évolution du cadre législatif.



3. Activité 2023 d'appui et de soutien auprès des professionnels

L'ambition d'un réseau d'acteurs réside avant tout dans sa capacité à être dynamique et vivant, se traduisant par des interactions et des échanges réguliers. La vitalité du réseau de COMPAS peut se mesurer notamment par le nombre d'acteurs qui le sollicitent au cours de l'année pour une intervention ou un soutien.

En 2023, ce sont **140 structures différentes adhérentes sur 189 (74%)** qui ont sollicité COMPAS (68% en 2022). Cela montre une bonne vitalité du réseau, dans la mesure où plusieurs structures adhérentes rencontrent très rarement des besoins, indirectement concernées par la démarche palliative, et compte tenu du contexte poste-covid qui fragilise les équipes et les organisations.



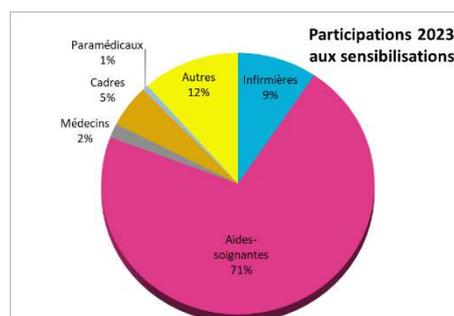
a. LES SENSIBILISATIONS

28 sensibilisations ont été programmées sur 2023 et 25 réalisées. 286 professionnels en ont bénéficié. Celles-ci durent 1 heure et sont animées par un membre de l'équipe de coordination de COMPAS. Elles se déroulent au sein de la structure et sont accessibles à l'ensemble du personnel.

Auprès de 20 établissements médico-sociaux.

Les thématiques les plus fréquemment demandées sont :

- Soins palliatifs / fin de vie (5)
- Les soins de bouche (7)
- Présentation de COMPAS / rôle du référent (3)
- Les directives anticipées & la personne de confiance (3)



En 2023, l'animation de ces actions a été réalisée par les infirmières de COMPAS. La participation demeure pluridisciplinaire et compte en moyenne **11.1 participants** (11.6 en 2022). Les Aides-soignants semblent cependant de plus en plus représentés au détriment des autres.

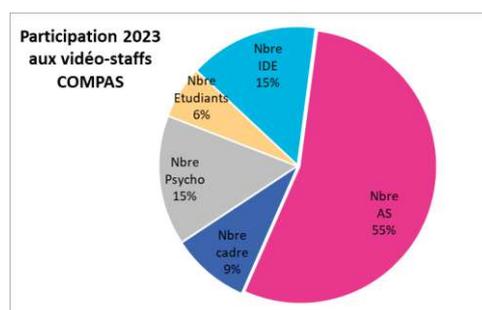
b. L'APPUI AU TRAVAIL REFLEXIF DES EQUIPES

Des soutiens dans le cadre de la prise de décisions collégiales : 12 sollicitations en 2023 et 4 réalisées (3 en 2022)

COMPAS intervient à la demande en tant que tiers extérieur/expert auprès des équipes dans les situations requises par le cadre législatif (sédation profonde et continue jusqu'au décès, arrêt de traitements...). Ces demandes restent à ce jour très peu fréquentes.

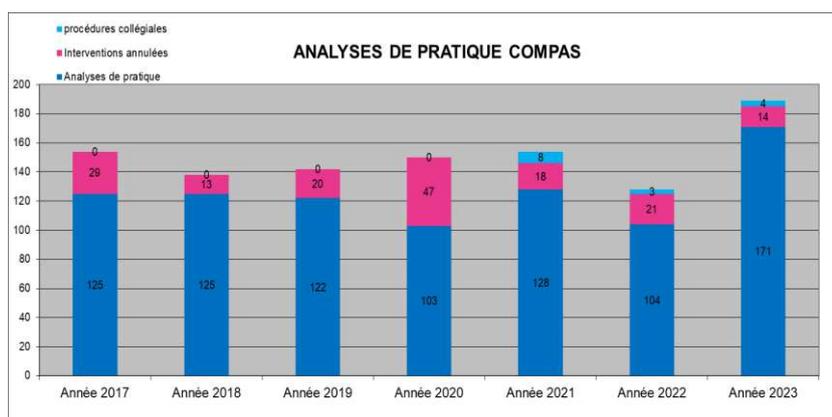
Des vidéo-staffs auprès de structures équipées par COMPAS

5 vidéo-staffs ont été programmés et réalisés.
33 professionnels ont participé aux vidéo-staffs sur 2023 (moyenne 6.6 professionnels présents).
L'animation est assurée habituellement par un binôme COMPAS médecin /infirmière



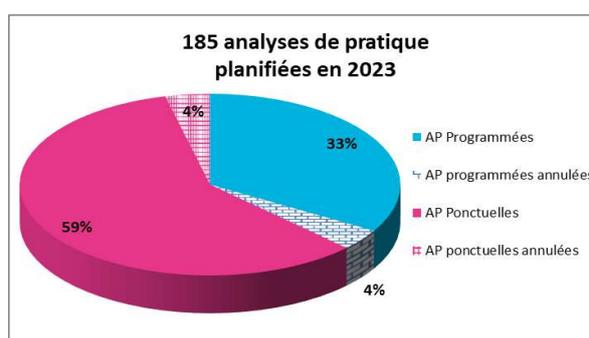
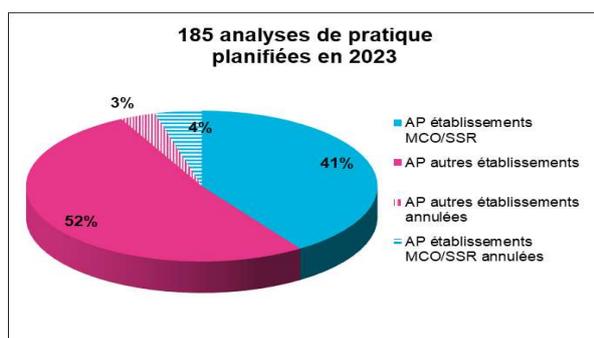
Des analyses de la pratique : 185 planifiées sur 2023.

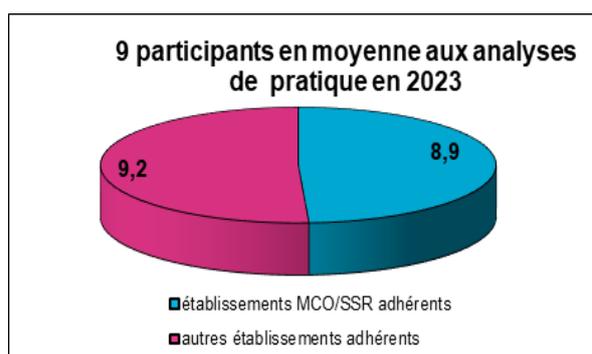
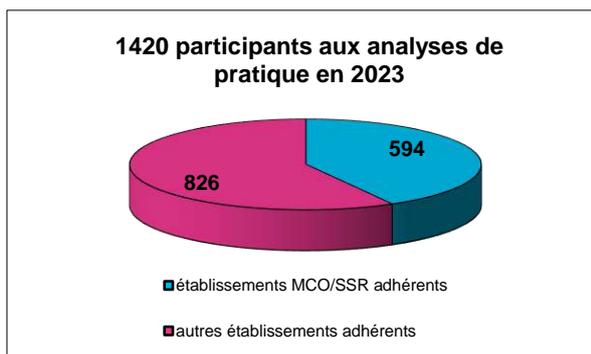
Elles durent environ 1h15 et sont centrées sur la prise en charge problématique et complexe d'un patient en soins palliatifs. La pluridisciplinarité est requise dans l'intérêt du travail réflexif à mener. Elles peuvent se dérouler au cours de la prise en charge (réflexion éthique, thérapeutique, ou d'accompagnement) ou en aval (analyse rétrospective d'une situation passée).



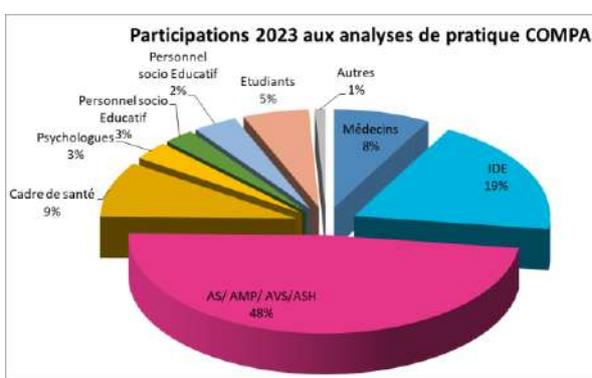
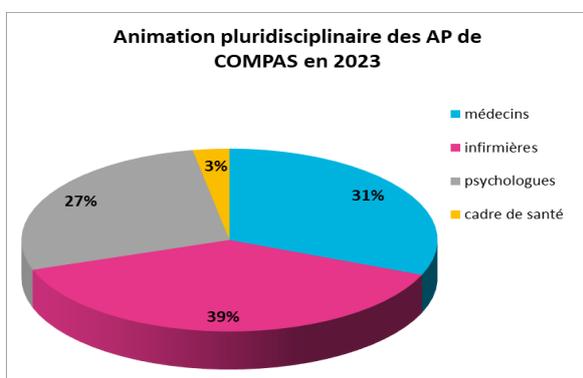
72 structures différentes en ont bénéficié au cours de l'année 2023 (53 en 2022) dont 14 structures MCO/SSR. La participation des équipes demandeuses est en moyenne de **9 professionnels** en 2023 (8.8 en 2022). **14** planifications sur 185 demandes ont été annulées sur l'année 2023 (8%).

Les analyses de pratique peuvent être programmées sur l'année afin de permettre une régularité du travail réflexif de l'équipe (particulièrement réservées aux services détenteurs de Lits Identifiés en Soins Palliatifs), à raison de 4 séances par an. Sinon, elles sont à la demande spontanée de l'équipe. A noter une forte augmentation des demandes en 2023.





Les analyses de pratique sont animées par un binôme pluridisciplinaire. Celui-ci est décidé en fonction des disponibilités. Quelquefois, le binôme est pensé en fonction de la situation problématique à travailler ou en fonction des acteurs présents (médecin par exemple).



Il est important que les différents métiers soient représentés afin d'éclairer les différentes dimensions de la situation étudiée. Cette diversité professionnelle présente aux AP demeure constante ces dernières années malgré le contexte d'absentéisme important.

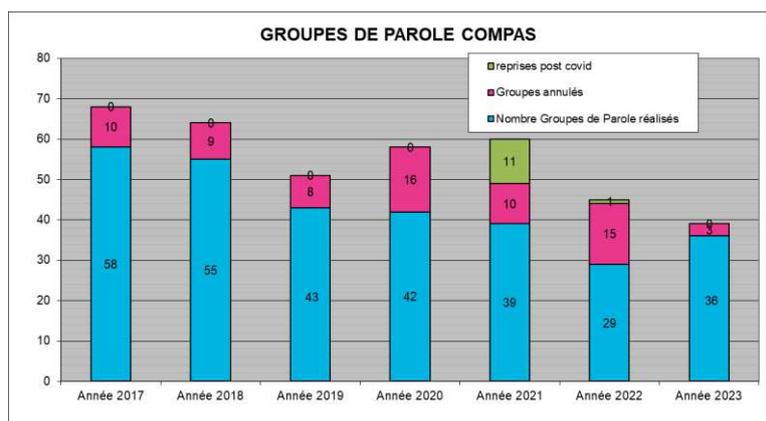
c. LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le soutien collectif : 39 planifiés sur 2023

Les groupes de parole peuvent être programmés et thématiques (cycle de 3 groupes consécutifs sur 6 mois par exemple) ou libres, animés par un psychologue de COMPAS.

- 36 ont été animés auprès de 240 professionnels, soit 7.7 % d'annulation (34 % en 2022),
- 20 établissements ou structures différents en ont bénéficié (18 en 2022).
- La participation est en moyenne de 6.15 professionnels (7.5 en 2022).

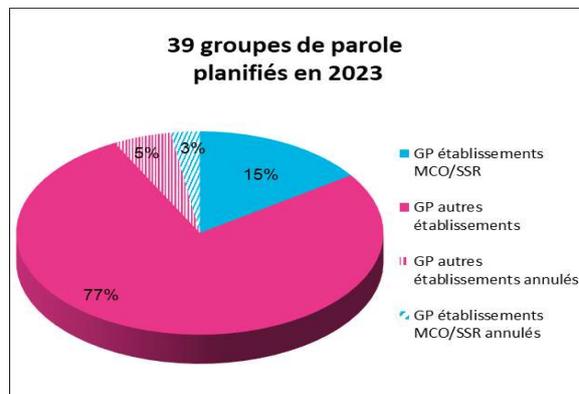
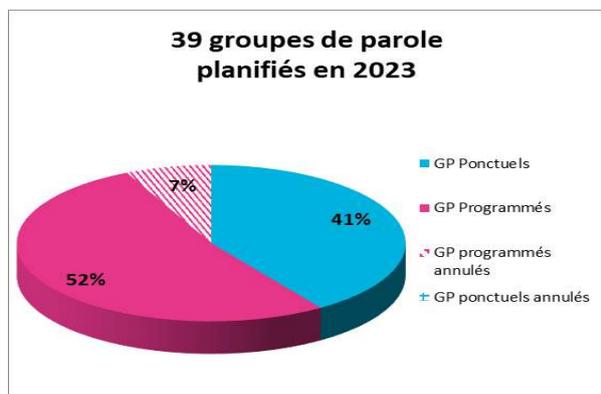
Le nombre de groupes de parole demandés diminue depuis quelques années, bien que la charge émotionnelle demeure présente et que les décès augmentent au sein des structures.



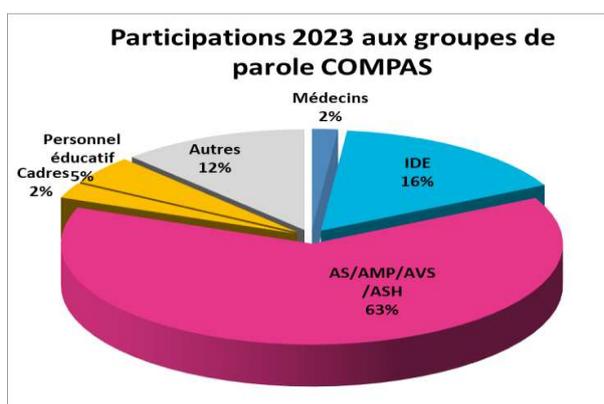
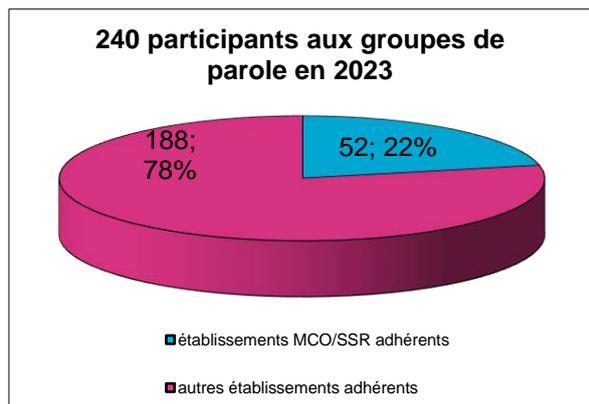
Les reprises post-Covid : COMPAS a également proposé en 2020 et 2021 des reprises post-covid afin d'accompagner les équipes dans un travail de mise en mots des situations difficiles éprouvées collectivement. Leur animation était assurée par un binôme pluridisciplinaire au sein duquel participait un psychologue. Celles-ci se sont arrêtées en 2022.

Concernant les groupes de parole, une moitié d'entre eux est programmée de façon régulière sur une année auprès de certaines structures. Les autres sont planifiés à la demande.

Les ¾ des interventions concernent les EHPAD du territoire.



La représentation professionnelle au sein des groupes demeure pluridisciplinaire malgré ce contexte.



Des soutiens individuels : 5 soutiens individuels ont été assurés en 2023 (1 en 2022).

BILAN 2023 DE L'ACTIVITE DOMICILE DE COMPAS

POPULATION CIBLE

COMPAS-Domicile concerne l'aide à la prise en charge des personnes malades en situation palliative, atteintes de pathologies graves et incurables engageant le pronostic vital à court ou moyen terme : quelle que soit leur pathologie (cancer, maladies neurodégénératives, poly-pathologies notamment en gériatrie...), et domiciliées à leur domicile privé.

Son territoire d'intervention : depuis 2010, ce fut l'unique dispositif d'appui soins palliatifs à domicile sur le 44, ses moyens étant initialement alloués pour NANTES et son agglomération. Actuellement, COMPAS domicile s'appuie dans la mesure du possible sur ses partenaires de proximité sur le reste du territoire de recours (Ancenis, Châteaubriant, Machecoul), mais peut apporter des réponses ponctuelles si nécessaire. En 2016 puis en 2019, le dispositif d'appui au domicile de COMPAS a été renforcé afin d'élargir son périmètre géographique et accompagner davantage de patients au domicile.

En 2020, la candidature de COMPAS est retenue par l'ARS et le CGS E-santé afin de pouvoir bénéficier du logiciel E-parcours (utilisé par les MAIA, certains CLICS /réseaux). Le travail de mise en place et de paramétrage s'effectue sur l'année et sa mise en route est effective au 1^{er} janvier 2021.

En 2022, COMPAS a bénéficié d'un 0.7 ETP de médecin permettant la permanence du soutien médical 5 jours/7.

SES MISSIONS

Améliorer la prise en charge des patients en soins palliatifs par :

- **Le soutien des professionnels de santé**
 - Aider les soignants à évaluer les situations complexes.
 - Aider à l'orientation du patient lorsque la prise en charge à domicile n'est pas ou plus possible.
 - Coordonner les relations entre le domicile, les institutions et les autres réseaux.
 - Sensibiliser et former les acteurs de santé aux soins palliatifs.
 - Conseiller et apporter un appui aux soignants.
- **Le soutien de l'entourage**
 - Proposer un bilan social afin de mettre en place les aides facilitant le maintien à domicile.
 - Proposer un soutien psychologique des proches et les orienter vers des personnes ressources.
- **La continuité des soins auprès de la personne malade**
 - Favoriser la prise en charge des patients à domicile lorsqu'elle est possible et que les patients le souhaitent.
 - Offrir l'accès en ce sens au soutien psychologique du patient.
 - Faciliter l'orientation vers des structures de répit lorsque le maintien à domicile n'est plus possible afin d'éviter le passage par un service d'urgence.
 - Aider à l'élaboration du projet de santé avec la personne malade en situation complexe.

1- LES PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX

Sur l'année 2023, 404 professionnels ont collaboré avec l'équipe domicile de COMPAS

Médecins généralistes	147
Médecins spécialistes	105
Infirmiers	138
Psychologues *	14

*Ces psychologues libéraux (adhérents) sont sollicités par notre psychologue du domicile pour intervenir au nom de COMPAS au domicile des patients inclus afin de leur assurer un soutien psychologique ainsi qu'à leurs proches. Ils constituent ainsi une équipe impliquée et engagée dans la démarche palliative, en se réunissant chaque semestre. Leur couverture territoriale est proche du périmètre d'intervention de l'équipe domicile. COMPAS a expérimenté en 2023 de ne plus limiter le nombre de soutiens lors de ces accompagnements par personne et de maintenir 3 séances au titre du soutien de deuil.

Les professionnels libéraux adhérents à l'association :

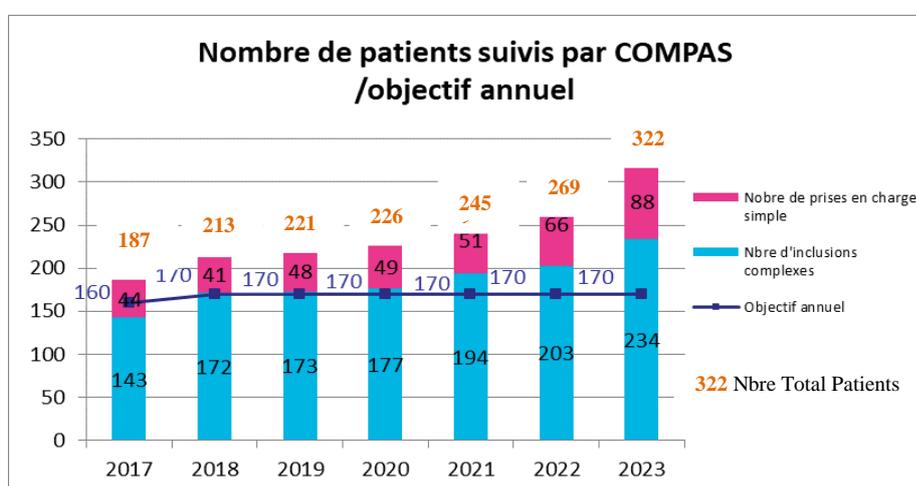
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'adhésion de nos partenaires est gratuite et valable 3 ans.

Nombre total de professionnels adhérents à COMPAS	183 professionnels au 31/12 /2023
Médecins Généralistes	100
Infirmières Diplômées d'Etat	55
Psychologues	28

2- LES PATIENTS SUIVIS PAR COMPAS DOMICILE

A partir de 2015, le conseil d'administration de COMPAS décide de préserver les moyens alloués à COMPAS Domicile aux personnes malades domiciliées à leur domicile privé. Concernant les patients domiciliés en EHPAD, COMPAS Inter-établissements reste à disposition des équipes médico-soignantes afin d'apporter son appui et ses conseils.

322 patients ont été suivis par COMPAS Domicile, dont **253** nouveaux patients en 2023. L'objectif fixé en 2016 avec l'ARS était de parvenir progressivement à 170 patients, avec le renforcement de l'équipe domicile.

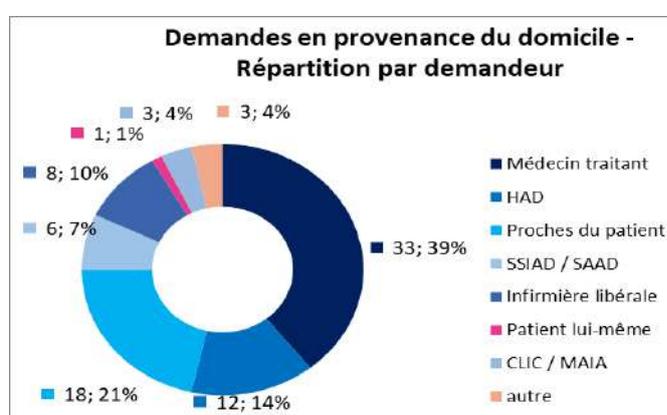
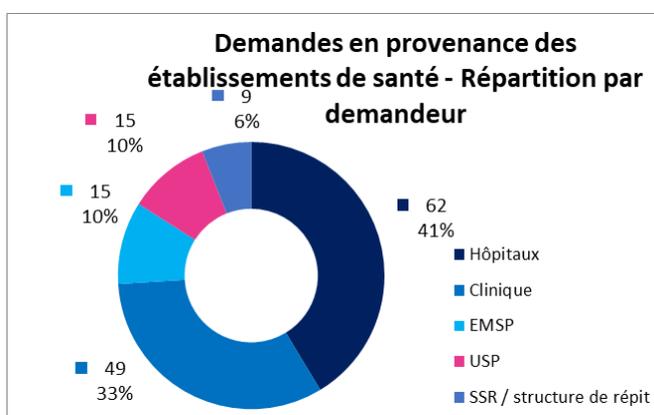
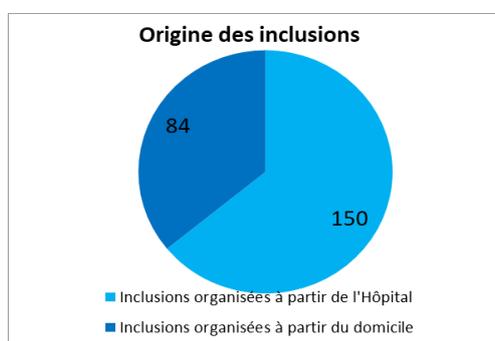


▪ Profil des personnes suivies :

Profil des personnes suivies	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Moyenne d'âge	74 ans	72 ans	72 ans	72 ans	75 ans	73 ans	74 ans
Femmes	46%	47%	41%	41%	45.5%	47.6%	51.1%
Hommes	54%	53%	59%	59%	54.5%	52.4%	48.9%
Nombre de Personnes de plus de 70 ans	63%	57%	60%	63%	69%	68%	69%
Pathologies concernées	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cancer (dont % de cancer hématologique)	70% (2%)	71% (5%)	74% (3%)	80% (4%)	76% (5%)	82.2% (3.3%)	70.8% (4.9%)
Maladies Neurologiques	14%	13%	10%	11%	9%	5.6%	6.2%
Poly-pathologie de la personne âgée	16%	16%	16%	9%	15%	12.3%	18%
Durée moyenne d'inclusion des patients suivis en situations complexes sur l'année 2023						233 jours	

▪ Origine de la demande :

Les demandes se répartissent entre les acteurs du domicile et ceux du secteur hospitalier.
Les demandes hospitalières semblent se renforcer progressivement, à l'image de la collaboration qui se développe lors des sorties hospitalières.



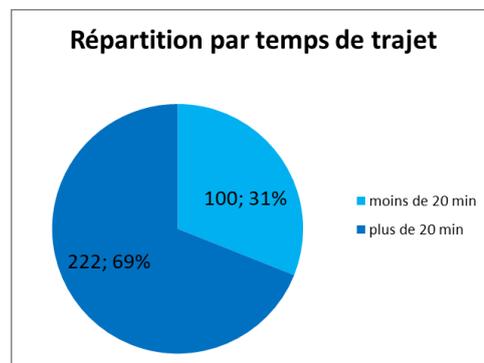
Concernant les demandes émanant du domicile, nous pouvons constater que le médecin traitant demeure à ce jour le principal demandeur.

- Périmètre d'intervention de COMPAS Domicile :

La répartition en temps de trajet au départ du siège de COMPAS est la suivante :

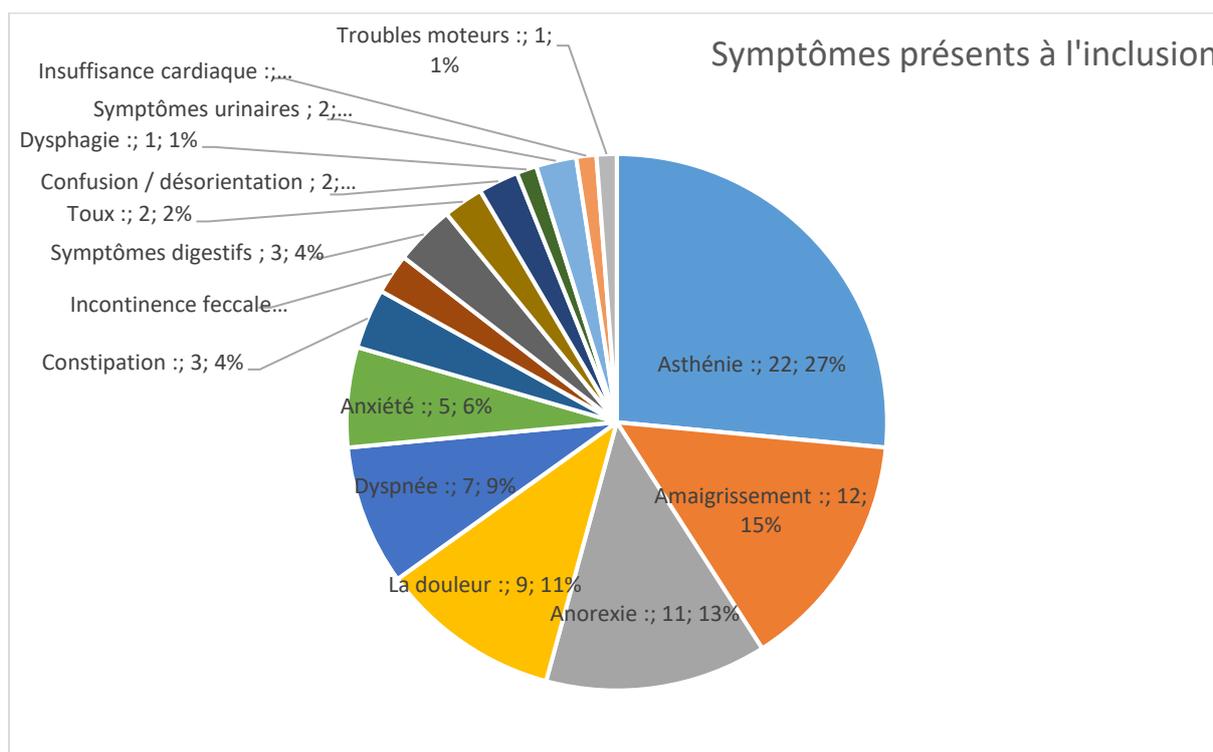
En 2023, COMPAS est intervenu auprès de malades à domicile sur 60 communes différentes (54 en 2022).

Au cours des 5 dernières années, 62 communes en ont bénéficié sur les 69 communes différentes présentes au sein du périmètre d'intervention défini à ce jour (89.8%).



- Symptômes présents chez le patient lors de l'inclusion en 2023 :

Symptômes par ordre de fréquence :



3- INDICATEURS DE L'ACTIVITE 2023 COMPAS DOMICILE

a) Démarche d'inclusion et Plan Personnalisé d'intervention

Sous réserve que le patient (ou à défaut son entourage s'il ne peut s'exprimer) et son médecin traitant soient informés et aient donné leur aval, un patient peut être inclus et bénéficier de l'appui de COMPAS domicile à la demande des professionnels du premier recours, du patient lui-même ou de son entourage.

Des démarches par téléphone peuvent être entreprises sans tarder en fonction des besoins et des impératifs. Puis, une visite à domicile (VAD) est programmée et assurée par un binôme pluridisciplinaire de COMPAS, en sollicitant la présence du médecin traitant afin de partager l'évaluation clinique du patient.

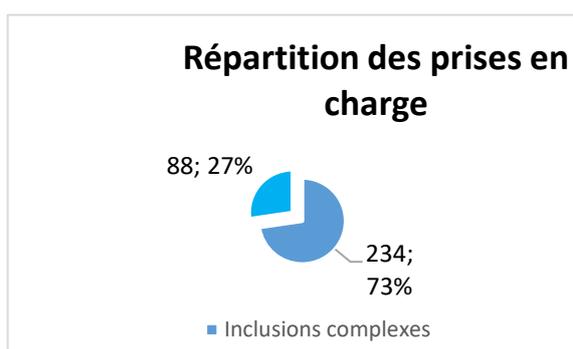
Un temps de réunion de coordination est proposé à la suite, en pluridisciplinarité, afin d'élaborer le plan personnalisé de santé (projet de soin, plan d'aide, prestations dérogatoires au titre du soutien psychologique, etc.). S'ils peuvent se déplacer, les professionnels libéraux sont dédommagés forfaitairement sous la forme de prestations dérogatoires. Sinon, une coordination pluridisciplinaire téléphonique est mise en œuvre pour chaque patient inclus.

Conformément au cahier des charges des réseaux de santé, chaque inclusion de patient se traduit par l'élaboration écrite d'un plan personnalisé de santé (PPS) individualisé. Celui-ci est pluridisciplinaire, médico-psycho-social. Il est systématiquement adressé à l'ensemble des professionnels du premier recours intervenant auprès du patient, dans les jours qui suivent la visite à domicile.

Un suivi et un soutien sont ensuite apportés au regard des besoins et des objectifs du PPS jusqu'au décès du patient si nécessaire.

b) Chiffres clés 2023

Les indicateurs sont réunis au sein du tableau des indicateurs¹¹. Ils concernent le suivi des patients inclus par COMPAS DOMICILE (322 patients).



73% des accompagnements sont des inclusions complexes, dont 100% des patients sont à leur domicile privé.

La file active 2023 de cette activité est de **86** personnes malades suivies par l'équipe (67 en 2022).

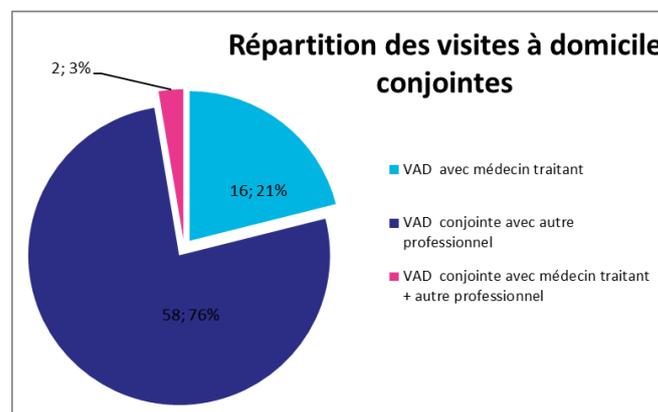
La disponibilité des médecins demeure difficile et se traduit par un nombre restreint de consultations médicales conjointes, mais un travail de coordination est systématiquement mis en place avec les intervenants du domicile pour établir un Plan Personnalisé de Soins à chaque nouvelle inclusion (**256 réunions de coordinations réalisées en 2023**).

¹¹ Tableau des indicateurs 2023 des patients inclus - annexe 9, p.52

L'articulation avec les familles se renforce ces dernières années, notamment lors des visites à domicile mais aussi lors de l'accompagnement par de nombreux échanges téléphoniques.

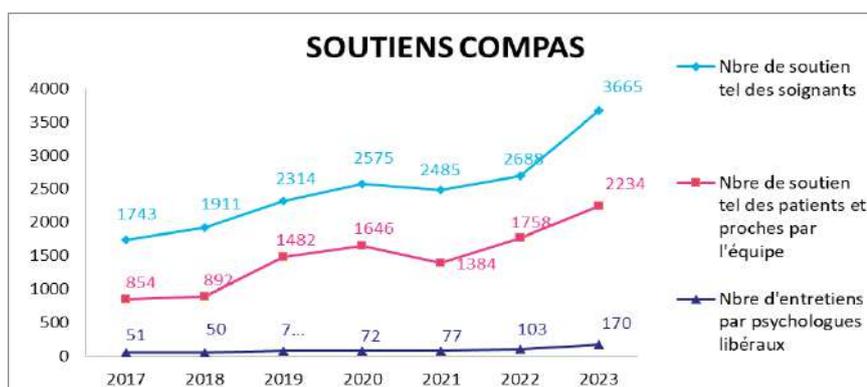


Nous constatons en 2023 une augmentation très forte du nombre de visites à domicile réalisé, notamment pour des motifs psycho-sociaux. A noter que 16.5% de ces visites se sont déroulées en présence des professionnels, qu'il s'agisse du médecin traitant mais aussi des infirmiers libéraux.

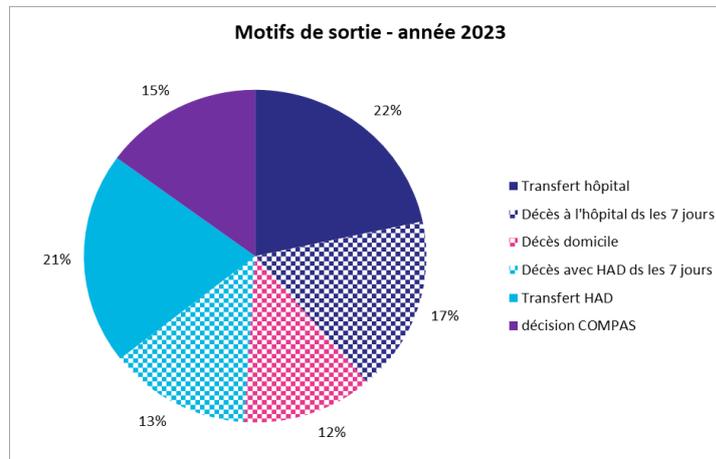


Nous pouvons constater une forte activité de soutiens téléphoniques aux soignants et aux patients/proches afin de sécuriser à distance le maintien à domicile. [A noter la baisse en 2021 qui s'explique par la période COVID en 2020 au cours de laquelle les VAD ont été limitées majorant alors de façon contextuelle le soutien à distance].

Les entretiens assurés par les psychologues libéraux adhérents et pris en charge par les mesures dérogatoires de COMPAS contribuent également au soutien des patients et de leurs proches. Ceux-ci ont augmenté sensiblement ces derniers mois, suite à la crise sanitaire.



Les modalités de sortie d'inclusion complexe des patients à COMPAS Domicile distinguent au sein des transferts vers l'HAD et l'hôpital, les patients décédés lors de la première semaine suivant le transfert.



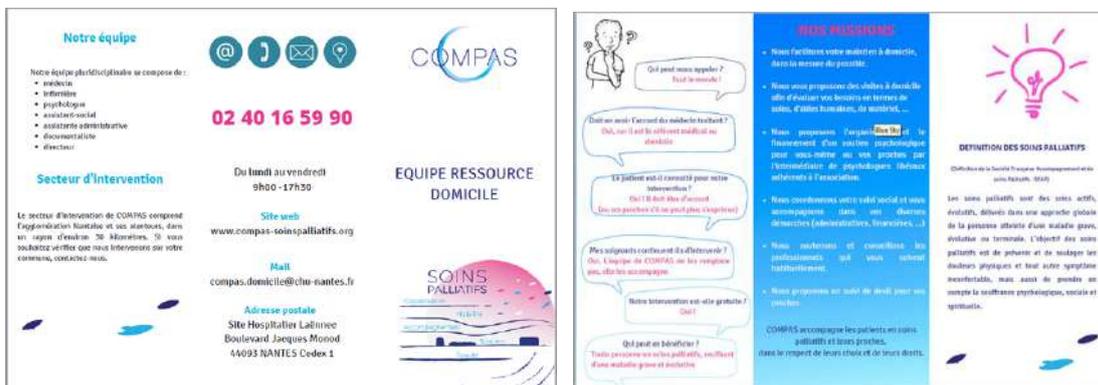
c) Utilisation du logiciel e.parcours via le CGS e.santé

En 2021, COMPAS a pu bénéficier d'un accès au logiciel e-parcours régional proposé par le CGS e-Santé et financé par l'ARS des Pays de Loire. Ce logiciel, commun aux autres acteurs d'appui et de coordination de la région (MAIA, CLIC, réseaux, Equipe mobile de gérontologie territoriale), offre l'opportunité d'un outil sécurisé partagé, destiné à terme à pouvoir faciliter les interfaces et les collaborations entre acteurs sur le territoire. Un important travail de personnalisation du logiciel a été réalisé afin de répondre aux activités domicile de COMPAS et construire un recueil d'indicateur automatisé (data analytic) permettant le suivi de l'activité au fil de l'eau.

Cet outil numérique permet de renforcer la qualité et la sécurité de la traçabilité de l'activité domicile de COMPAS et d'inscrire COMPAS comme un des acteurs ressource de coordination et d'appui sur le territoire. Cela devrait nous amener progressivement à travailler étroitement avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du 44.

d) Une plaquette d'information à l'intention des usagers

Une plaquette à destination des usagers, validée en 2022, est envoyée à l'ensemble des professionnels libéraux adhérents. Disponible sur notre site, elle est régulièrement remise à des acteurs susceptibles de parler de notre équipe.



SYNTHESE ET CONCLUSION 2023 – PERSPECTIVES 2024

L'ACTIVITE COMPAS en 2023 en quelques mots :

Au niveau de l'association, cette année se caractérise par :

- La relocalisation des espaces ressources et de travail de COMPAS dans de nouveaux locaux spécialement réaménagés par l'association, et qui contribuent à son autonomisation progressive
- La rédaction de nouvelles conventions d'articulation avec le CHU de Nantes qui en découle.
- Une démarche de co-construction des valeurs de l'association auprès des administrateurs et des salariés, désormais validée et communiquée.
- L'enrichissement des statuts de l'Association et la nomination d'Agnès PICHOT, directrice de l'HAD Nantes et Région, à la présidence de COMPAS.

L'année 2023 a permis au centre de formation de retrouver son activité d'avant la crise sanitaire avec une augmentation sensible des sollicitations (491 professionnels formés).

- Les demandes de sensibilisations sur site d'une heure ont fortement augmenté (+33%).
- Ce fut l'année également de la validation de l'audit de surveillance de Qualiopi et du maintien de sa certification.

Concernant l'appui proposé aux équipes soignantes des structures adhérentes en 2023 :

- Les demandes de soutiens réflexifs ont fortement accru (+ 64% d'analyses de pratique réalisées).
- Notre proposition d'accompagnement avec la proposition de cycle de soirées mensuelles « Vivre en conscience » répond à un fort besoin sur le territoire (3^{ème} cycle, 36 participants sur leur temps personnel).

L'activité domicile de COMPAS connaît un fort développement (20%) qui semble traduire une augmentation des besoins et des demandes exprimées :

- + 36% de visites à domicile, + 32% d'appels aux professionnels et aux proches.
- + 65% de soutiens psychologiques par les professionnels libéraux.
- 60 communes différentes d'interventions (sur 69) ont bénéficié de nos interventions.

Vis-à-vis du territoire en 2023, à noter :

- La poursuite de l'élargissement de l'accès au centre documentaire de COMPAS pour les acteurs de la région Pays de la Loire.
- La gestion d'un compte LinkedIn de COMPAS afin d'enrichir sa communication.
- La co-présidence du congrès national de la SFAP à Nantes en juin (2710 participants sur 3j).
- La co-animation d'une cellule de réflexion sur l'évolution de la journée régionale.
- La participation au groupe de réflexion sur les cellules régionales d'animations soins palliatives avec l'ARS.

LES PERSPECTIVES 2024 DE COMPAS

Le développement de l'appui au domicile :

- La mise en place de nouveaux partenariats avec les CPTS et le DAC44 (adhésion en cours) afin de renforcer nos collaborations avec les acteurs du domicile.

Le renforcement du soutien de COMPAS au sein du réseau inter-établissements :

- La création d'un logiciel de suivi des structures adhérentes avec l'accompagnement d'un prestataire afin d'optimiser le suivi pluriannuel des 189 structures bénéficiaires.
- La réflexion sur des soutiens en distanciel afin de répondre plus largement à l'évolution des demandes de sensibilisations.

L'activité formation de COMPAS :

- Le centre de formation se projette désormais sur le prochain audit de renouvellement de sa certification Qualiopi prévu au printemps 2024.
- La proposition d'un catalogue de formation est en cours d'élaboration afin d'aider les équipes à ajuster leur plan de formation en soins palliatifs.

L'animation territoriale :

- L'utilisation des nouveaux espaces de COMPAS propices au travail entre acteurs sur le territoire sera de nature à enrichir nos modalités de soutien.
- La participation à la déclinaison du plan national sur le 44 en collaboration avec la DT44
- Le développement de l'animation de l'ensemble des acteurs sur le département
- L'évolution du cadre législatif va conduire l'équipe de COMPAS à envisager des actions d'informations, de réflexions et de sensibilisations

Au niveau de l'Association :

- Poursuivre le développement de la communication propre à l'association. L'inauguration des nouveaux espaces prévue en avril sera l'occasion d'une nouvelle rencontre entre partenaires
- Entamer la déclinaison de ses valeurs par un nouveau travail sur le projet associatif.

ANNEXES COMPAS

- **Annexe 1 : Membres fondateurs RESPAVIE**
- **Annexe 2 : Liste des 23 structures membres du CA de COMPAS au 31/12/23**
- **Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au 31/12/2023**
- **Annexe 4 : Evolution annuelle de l'usage du site internet de COMPAS**
- **Annexe 5 : Liste des structures partenaires au 31/12/23**
- **Annexe 6 : Bilan Evaluations 2023 des ressources COMPAS**
- **Annexe 7 : Activité du centre de formation COMPAS**
- **Annexe 8 : Plan de développement des compétences 2023 de l'équipe COMPAS**
- **Annexe 9 : Tableau d'indicateurs 2023 des patients inclus par COMPAS Domicile**
- **Annexe 10 : Lettre de mission ARS CPOM 2019-2022 COMPAS**

Annexe 1 : MEMBRES FONDATEURS RESPAVIE/COMPAS

ETABLISSEMENTS FONDATEURS DE RESPAVIE
CENTRE HOSPITALIER ANCENIS
CENTRE CATHERINE DE SIENNE
CENTRE HOSPITALIER DE NANTES
CENTRE RENE GAUDUCHEAU
HOPITAL BELLIER
HOPITAL A DOMICILE
HOPITAL LOIRE ET SEVRE LOROUX BOTTEREAU
HOPITAL LOIRE ET SEVRE VERTOU
LA CHIMOTAIE
LE BOIS RIGNOUX
ROZ ARVOR

**Annexe 2 : LISTE DES 23 STRUCTURES MEMBRES DU CA DE COMPAS
AU 31/12/2023**

ETABLISSEMENTS SANITAIRES	Représentation au sein de l'association	Convention de partenariat	Dernière contractualisation
HAD Nantes et Région	Présidence	Depuis 2005	2022
I.C.O.	Vice-Présidence	Depuis 2005	2021
Hôpital Erdre et Loire	Trésorier	Depuis 2005	2020 – prévu en 2024
C.H.U. Nantes	Vice-Présidence	Depuis 2005	2022
Hôpital Privé du Confluent	Membre du bureau	Depuis 2005	2021
La Chimotaie	Membre	Depuis 2004	2022
Hôpital Sèvre et Loire	Membre	Depuis 2005	2022
SSR Bois Rignoux	Membre	Depuis 2004	2023
Accompagnement soins et santé	Membre	Depuis 2005	2022

ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	Représentation au sein de l'association du réseau	Convention de partenariat	Dernière contractualisation
EHPAD St Joseph	Membre du bureau	Depuis 2004	2023
VYV 3	Membre	Depuis 2005	2021 à 2024
AIMR	Membre	Depuis 2005	2021 à 2022
EHPAD Les Jardins du Vert Praud	Membre	Depuis 2007	2022
MAS et SAMSAH APAJH 44	Membre	Depuis 2014	2023
EPHAD Le Ploreau	Membre du bureau	Depuis 2013	2023
ADAPEI	Membre du bureau	Depuis 2016	2020 à 2023
Résidence Saint Paul	Membre	Depuis 2005	2023

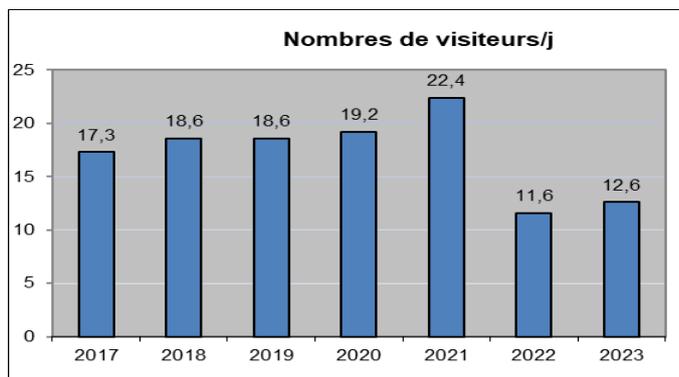
ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX	Représentation au sein de l'association du réseau	Convention de partenariat	Dernière contractualisation
ADAR	Membre	Depuis 2005	2022
JALMALV	Membre	Depuis 2006	2021

PROFESSIONNELS LIBERAUX	Représentation au sein de l'association du réseau	Métier	Dernière adhésion
A.M. LADEVEZE CAYLA	Membre	Médecin	2022
A LORIOT	Membre	Psychologue	2023
A CHEVET SOLER	Membre	Infirmière	2023

**Annexe 3 : Liste des membres de l'équipe de coordination de COMPAS au
31/12/2023**

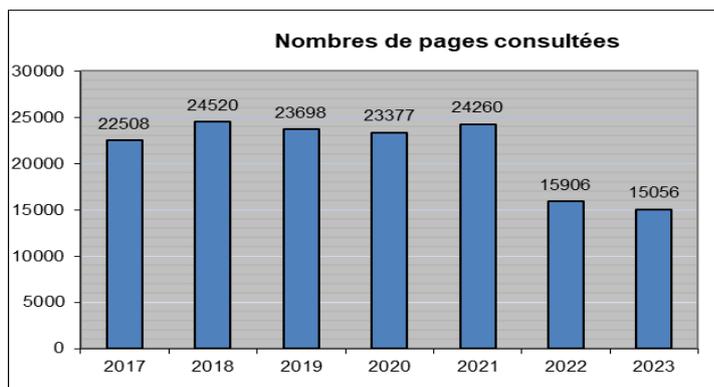
Médecins
Dr MH DELANGLE (50%) Dr C. PICAUD (100%) Dr C VIGNERAS (80%)
Infirmières
Morgan FRIBAULT (80%) Isabelle LAFONT (70%) Karine MONDAT (100%) Isabelle MUSSET (70%)
Psychologues
Nelly DAVID (50%) Marine LABRUNE (50%) Valentin NAUDE-DIAZ (50%)
Assistant social
Florian SEROUX (50%)
Documentaliste
Ronan ROCHER (60%)
Assistants administratives
Aurélia DARMANIN (100%) Gaëlle LE MENTEC (100%)
Directeur
Rodolphe MOCQUET (100%)

Annexe 4 : EVOLUTION ANNUELLE DE L'UTILISATION DU SITE INTERNET DE COMPAS



A noter qu'une méthode de comptage différente a été mise en place par Google en 2022, ne comptabilisant que les visiteurs consultant au moins 2 pages et restant plus de 10 secondes sur le site.

Cela explique la baisse de consultations constatée malgré le lancement du nouveau site.



	Pages vues en 2023	14056	%
1	Compas - Soins palliatifs - Association loi 1901	4394	31,3
2	Fiches pratiques - Compas soins palliatifs	2282	16,2
3	Etablissements - Compas soins palliatifs	885	6,3
4	Contact - Compas soins palliatifs	566	4,0
5	L'association COMPAS - Compas soins palliatifs	486	3,5
6	Formations - Compas soins palliatifs	442	3,1
7	Centre de documentation - Compas soins palliatifs	415	3,0
8	Quel soutien aux aidants ? - Compas soins palliatifs	403	2,9
9	Libéraux - Compas soins palliatifs	255	1,8
10	COMPAS et son équipe de coordination - Compas soirs	242	1,7

Annexe 5 : LISTE DES STRUCTURES PARTENAIRES AU 31/12/2023

Type d'établissements	Hôpitaux / Cliniques / SSR	Structures du handicap	Structures de gérontologie	Structures de soins du domicile	Associations / Services / Bénévoles	Acteurs de la coordination
186 structures au total	22	28	97	17	21	4
AAFP					x	
Accueil de jour Jules Verne		x				
ADAR 44					x	
ADEF					x	
ADHAP Services Est					x	
ADMR Fédération					x	
AGAD					x	
Arche_Senevé		x				
ASAMLA					x	
ASSADAPA - Service soins infirmiers à domicile				x		
Association Inter CLIC du 44						x
Association Saint Benoit Labre					x	
Centre de convalescence Saint Sébastien	x					
Centre de soins de suite de l'Estuaire	x					
Centre de soins de suite Le Confluent	x					
Centre de soins infirmiers - Accompagnement Soins et Santé				x		
Centre de soins infirmiers Bouaye Les Sorinières				x		
Centre hospitalier de Chateaubriant - Nozay - Pouancé	x					
Centre hospitalier Erdre et Loire	x					
Centre Hospitalier Georges Daumezon	x					
Centre hospitalier Universitaire de Nantes	x					
CLIC Nantes Métropole						x
Clinique Brétéché	x					
Clinique Jules Verne	x					
Clinique urologique Nantes Atlantis	x					
Coopérative Funéraire de Nantes					x	
Domicile Collectif Le Florilège			x			
DomusVi Domicile					x	
ECHO - PSA	x					
ECHO - Le Confluent	x					

EHRETIA		x				
Foyer de Blain		x				
Foyer de Châteaubriant		x				
Foyer de vie et fam La Haute Mitrie		x				
Foyer de Vie La Rabotiere		x				
Foyer les Lucines		x				
Foyer les Machaons		x				
Foyer Sésame		x				
HAD_Nantes	x					
Hôpital Pierre Delaroche	x					
Hôpital privé du Confluent	x					
Hôpital Sèvre et Loire - MAS Louis Retailleau		x				
Hôpital_Sèvre_et_Loire	x					
HSTV – Maison de Nicodème	x					
Humane - Sycomore Services					x	
ICO	x					
JALMALV					x	
La Charmelière		x				
La Chimotaie	x					
La Passerelle		x				
Le Chemin de l'Erdre		x				
Le Hameau		x				
Les Demeures du Parc			x			
Les Petits Frères des Pauvres					x	
Logis Montjoie					x	
Maison d'accueil Le Bois Hercé			x			
Maison d'Accueil Spécialisée Horizons		x				
Maison d'Accueil Spécialisée de la Sèvre		x				
Maison d'Accueil Spécialisée de l'Epeau		x				
Maison d'Accueil Spécialisée Diapason		x				
Maison d'Accueil Spécialisée du Fraiche Pasquier		x				
Maison d'Accueil Spécialisée Les Loges		x				
Maison de retraite protestante			x			
Maison de santé Pluridisciplinaire Divatte Santé				x		
Maison du Bon Pasteur			x			
Maison Perce Neige		x				
Nantes soins à domicile				x		
Ouihelp					x	

Petits fils - Agence de Carquefou					x	
Petits fils - Agence de Nantes Atlantis					x	
Petits fils - Agence Nantes centre					x	
Résidence Mauperthuis			x			
Résidence Alexandre Plancher			x			
Résidence Anne de Bretagne			x			
Résidence autonomie La Marrière			x			
Résidence Autonomie Les Noëlles			x			
Résidence Beaulieu			x			
Résidence Bel Air - La Chapelle sur Erdre			x			
Résidence Bel Air - Vertou			x			
Résidence Bleu Océan			x			
Résidence Bon Repos			x			
Résidence Canteni		x				
Résidence Chambellan			x			
Résidence Champfleuri			x			
Résidence de la Haute Mitrie			x			
Résidence de la Madeleine			x			
Résidence de l'Ile Verte			x			
Résidence des Bigourettes			x			
Résidence des Savarières			x			
Résidence du Fonteny			x			
Résidence du Gué Florent			x			
Résidence du Ploreau			x			
Résidence du Repos de Procé			x			
Résidence Emile Gibier			x			
Résidence Erdam		x				
Résidence Espérance			x			
Résidence Fleurs des Champs			x			
Résidence Hironnelle de Sèvre			x			
Résidence Ile de Nantes			x			
Résidence Jacques Bertrand			x			
Résidence Ker Maria			x			
Résidence Korja		x				
Résidence Korian Bois Robillard			x			
Résidence Korian Le Ranzay			x			
Résidence La Bourgonnière			x			
Résidence La Cerisaie			x			

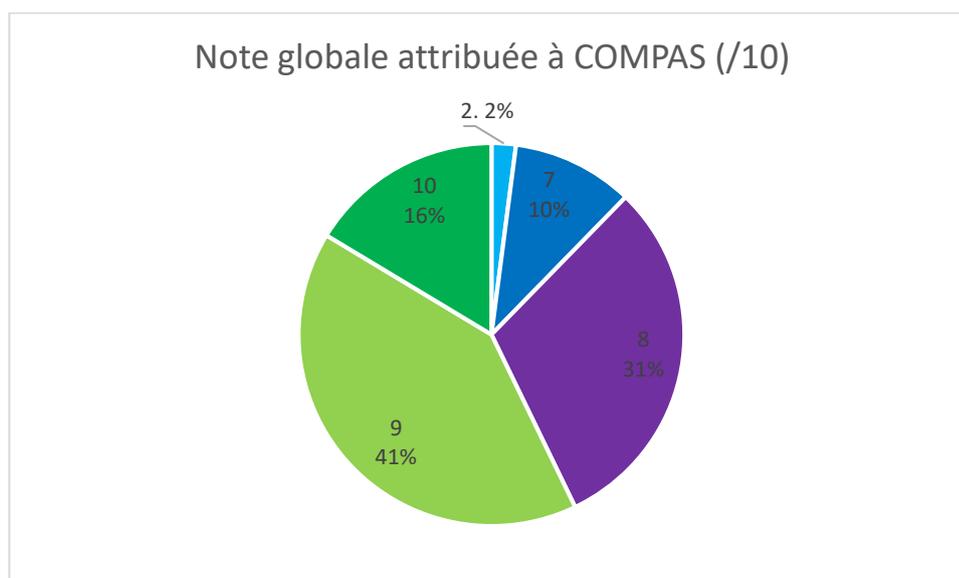
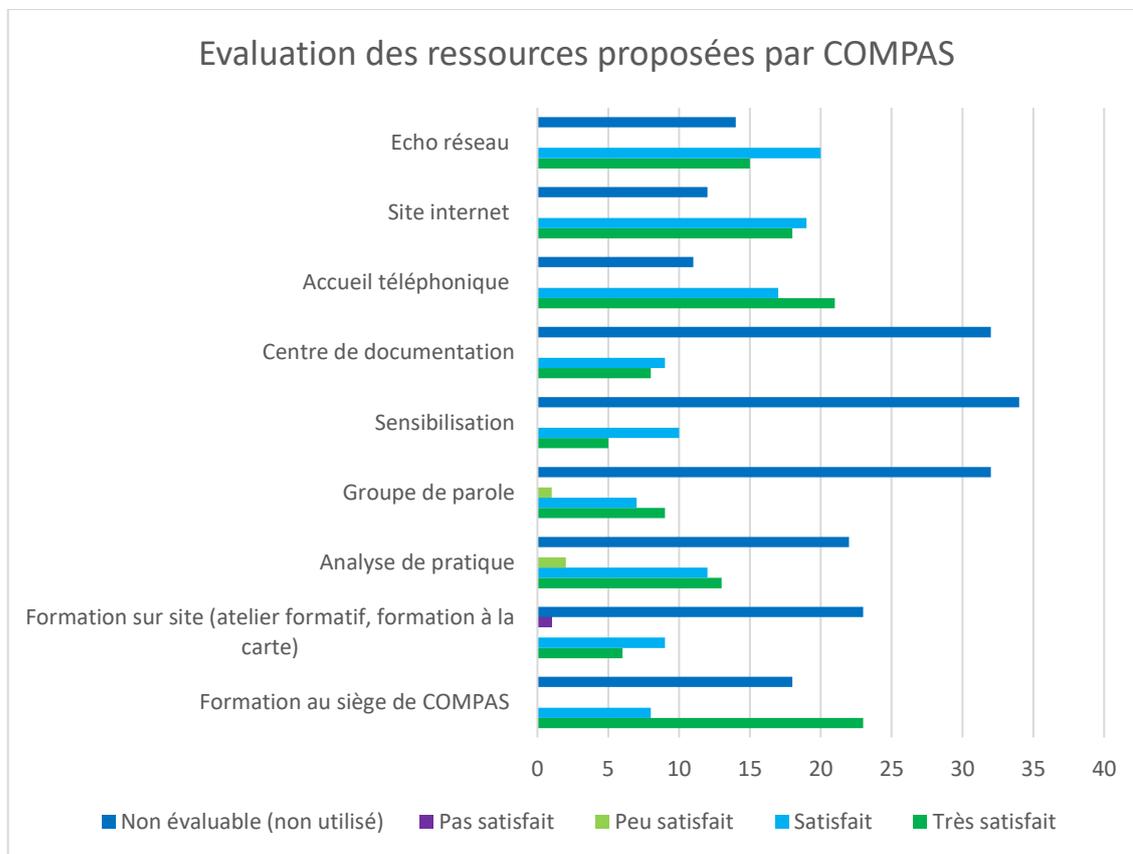
Résidence La Chezalière			x			
Résidence La Croix du Gué			x			
Résidence La Grande Providence			x			
Résidence La Grange			x			
Résidence La Hautière			x			
Résidence La Houssais			x			
Résidence La Joncière			x			
Résidence La Lande Saint Martin			x			
Résidence La Perrière			x			
Résidence La Providence			x			
Résidence La Roche Maillard			x			
Résidence La Rose des Vents			x			
Résidence La Roselière			x			
Résidence La Sanglerie			x			
Résidence La Tour du Pé			x			
Résidence L'air du temps			x			
Résidence Le Bois Fleuri			x			
Résidence Le Bon Vieux Temps			x			
Résidence le Clos de l'Île Macé			x			
Résidence Le Clos du Moulin			x			
Résidence Le Clos Saint Sébastien			x			
Résidence le Condorcet			x			
Résidence Le Logis de la Petite Forêt			x			
Résidence Le Moulin Soline			x			
Résidence Le Muguet			x			
Résidence Le Parc de Diane			x			
Résidence Le Parc de l'Amande			x			
Résidence Le Prieuré			x			
Résidence Le Sillon			x			
Résidence Le Verger			x			
Résidence L'Enchanterie			x			
Résidence Léontine Vié			x			
Résidence Les Bords de Sèvre			x			
Résidence Les Glénans			x			
Résidence Les Hauts de Saint Aignan			x			
Résidence Les Jardins de la Chénaie			x			
Résidence Les Jardins du Vert Praud			x			

Résidence Les Lys			x			
Résidence Les Pampres Dorés			x			
Résidence Les Rives de L'Erdre			x			
Résidence Les Sources du Verdet			x			
Résidence Les Trois Clochers			x			
Résidence Ma Maison			x			
Résidence Mon Repos			x			
Résidence Notre Dame de Charité			x			
Résidence Notre Dame du Chêne			x			
Résidence Océane			x			
Résidence Renoir			x			
Résidence Richebourg			x			
Résidence Saint Gabriel			x			
Résidence Saint Joseph - Fay de Bretagne			x			
Résidence Saint Joseph Legé			x			
Résidence Saint Joseph Nantes			x			
Résidence Saint Louis			x			
Résidence Saint Martin			x			
Résidence Saint Paul			x			
Résidence Sainte Famille de Grillaud			x			
Résidence Sevria		x				
Résidence Simon Ringard			x			
Résidence Théophile Bretonnière			x			
Résidence Tillay		x				
Résidence Vert Pré			x			
SADAPA - Accompagnement Soins et Santé				x		
SAMSAH - APAJH						x
SAMSAH - APF						x
Santé Atlantique - Clinique Saint Augustin	x					
SAVS de Rezé		x				
Service de Maintien à Domicile				x		
SSIAD - Mairie de Bouguenais				x		
SSIAD Acheneau - Grand Lieu				x		
SSIAD de Nort sur Erdre				x		
SSIAD Erdre et Sèvre				x		
SSIAD Fleur des Champs				x		
SSIAD Orvault Sautron				x		

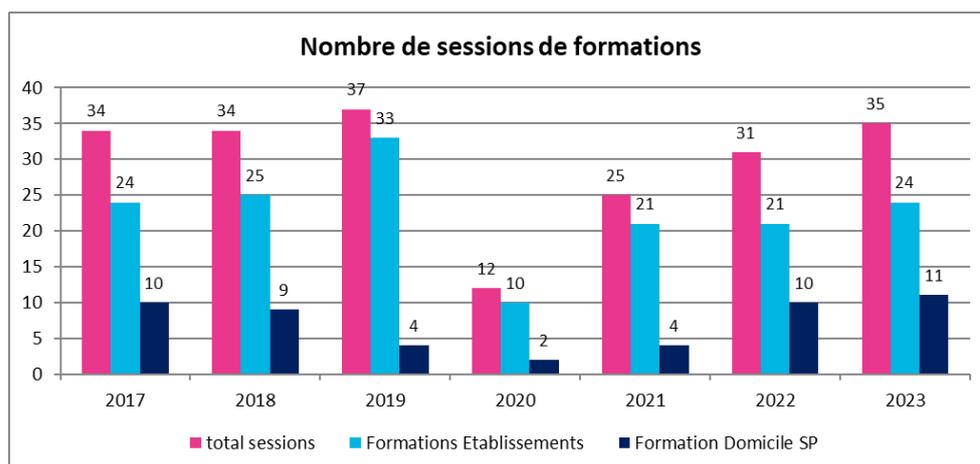
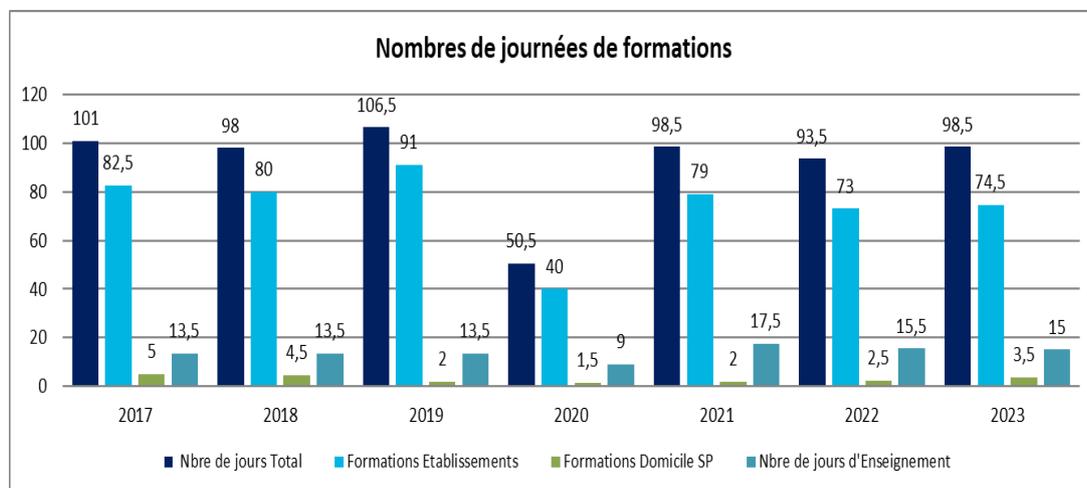
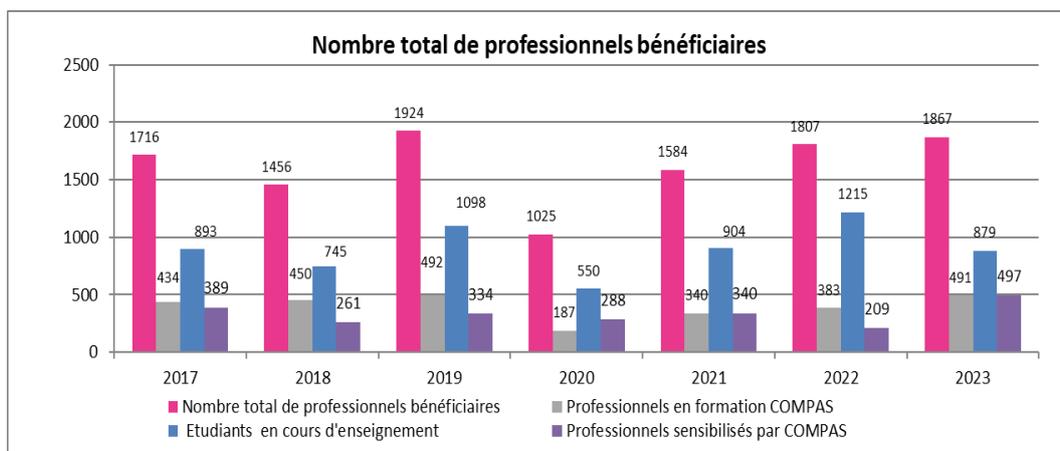
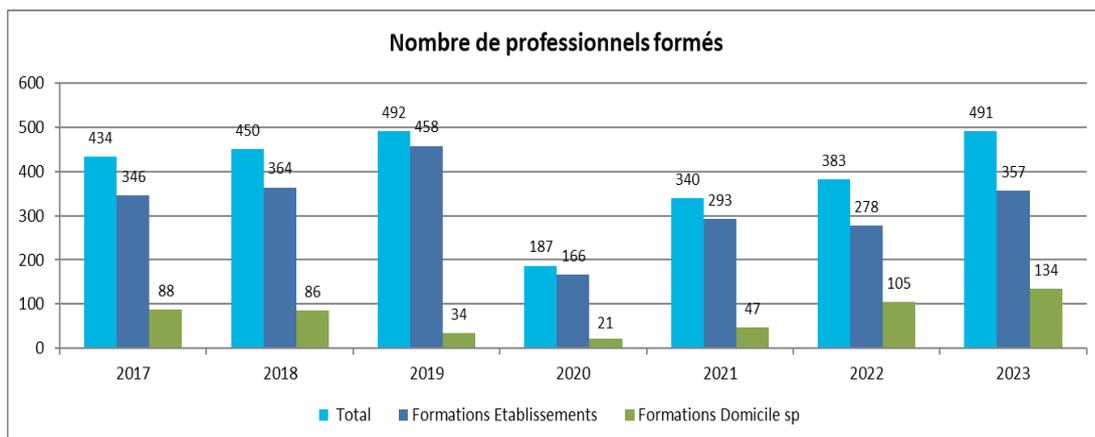
SSIAD Saint Herblain				x		
SSIAD Sillon et Loire				x		
SSIDPAH Loire				x		
SSR Le Bois Rignoux	x					
SSR Roz Arvor	x					
Titi Services					x	
Trajet - Service Maison relais					x	
Vitalliance - Agence Nantes SUD					x	
Vivre à domicile SSIAD Canton de Blain, Nozay, Puceul				x		

Annexe 6 : BILAN DES EVALUATIONS 2023 DES RESSOURCES DE COMPAS

Un questionnaire d'évaluation des ressources de COMPAS a été envoyé à l'ensemble des structures adhérentes. Nous avons recueilli 49 réponses.



Annexe 7 : ACTIVITE DU CENTRE DE FORMATION COMPAS



Annexe 8 : PLAN DE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2023 DE L'EQUIPE COMPAS

Thèmes des formations reçues en 2023 par les membres de l'équipe de coordination de COMPAS et liste des différentes participations aux congrès.

DIU Soins Palliatifs et accompagnement
Participation équipe : congrès national de la SFAP
Journée SFAP d'actualités médicales
Formation de formateur non permanent
Formation Violences conjugales et intra familiales
4 ^{ème} journée nationale en soins IDE
La CNV pour mieux communiquer
Approche systémique appliquée aux organisations
Journée SFAP Spiritualité
Journée du réseau national de documentation en Soins palliatifs
Séminaire supérieur management CHU
Formation équipe : évaluation du risque suicidaire ?
Formation Webinaires SFAP
Sensibilisation à l'accueil des personnes sourdes et malentendantes
Journée SFAP des secrétaires
Journée SFAP LISP
Premier colloque Prise en charge Psycho-traumatisme complexe

Annexe 9 : TABLEAU D'INDICATEURS 2023 DES PATIENTS INCLUS PAR COMPAS DOMICILE

OBJECTIFS OPERATIONNELS	INDICATEURS	CONTENU
<p><u>N°1 : Respecter le libre choix de la personne malade et de ses proches</u></p>	<p>1 Choix d'une prise en charge à domicile : Nombre de prises en charge complexes /nombre de demandes de prise en charge traitées</p> <p>2 Modalités de sortie définitive du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transfert HAD dont Nb de décès dans les 7 jours suivants leur transfert - Transfert Hôpital Dont Nb de décès dans les 7 jours suivants leur transfert - Nb de ré hospitalisations programmées par le réseau domicile (en évitant le passage aux urgences) Dont les Hospitalisations de répit - Nb de retour à domicile après ré-hospitalisation / nb d'hospitalisations de répit - Nb de décès au domicile (avec HAD-7j) 	<p>234/322 (203/269 en 2022) Soit 234 inclusions complexes (IC) et 88 demandes simples</p> <p>Le nombre de patients sortis : 197 (156 en 2022) :</p> <p>66 (59 en 2022) 26/66 (18/59 en 2022)</p> <p>75 (56 en 2022) 33/75 (19/56 en 2022)</p> <p>20 (13 en 2022) 2/20 (4/13 en 2022)</p> <p>0/2 (0/4 en 2022)</p> <p>50 (42 en 2022)</p>
<p><u>N°2 : Développer les liens et aider à la coordination de l'ensemble des acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître les échanges interdisciplinaires, ▪ Promouvoir la continuité des soins. 	<p>1- Nb de « réunions » coordination (présentielles ou non) avec les intervenants du domicile pour établir un pps / nb de malades concernés.</p> <p>2- Nb de visites à domicile (avec VAD psy libéraux) Dont Nb de consultations médicales conjointes au domicile entre médecin du réseau et médecin traitant /Total de visites</p> <p>3- Nb de communes concernées par les VAD sur l'année / Nb total du périmètre</p> <p>4- Nb de patients signalés au centre 15</p> <p>5- Nb d'interventions téléphoniques dont : Coordination /soutiens professionnels</p> <p>6- Nb de rencontres Famille/ Total de visites</p>	<p>256/234 (202/203 en 2022)</p> <p>460 (338 en 2022) 16/460 (24/338 en 2022)</p> <p>60/69 (54/69 en 2022)</p> <p>34/234 (39/203 en 2022)</p> <p>3665 (2688 en 2022) Dont 3665/0 (2688/0 en 2022)</p> <p>267/460 (207/338 en 2022)</p>

<p><u>N°3 : Soutenir les personnes malades et leur entourage dans l'accompagnement</u></p>	<p>1-Interventions des psychologues (hors soutiens deuil) -Nb entretiens avec patient/nb patients -Nb entretiens avec famille/nb familles</p> <p>2-Dont Nb d'interventions par psychologue libéral seul financé par le réseau (/Nb au domicile)</p> <p>3-Nb de soutiens téléphoniques par les autres professionnels de l'équipe du réseau/ nb de personnes suivis</p> <p>Nombre de soutien patients/nombre de soutien proches)</p> <p>4-Suivis de deuil (soutiens réalisés par psycho libéral / soutien réalisés par psycho COMPAS)</p>	<p>Total interventions 177 (128 en 2022) 123/37 (84/29 patients en 2022) 54/22 (44/24 familles en 2022)</p> <p>170/131 (102/95) en 2022)</p> <p>2234/234 (1758/203 en 2022)</p> <p>947/1287 (690/1068 en 2022)</p> <p>35 (30/5) (22 (13/9) en 2022)</p>
<p><u>N°4: Améliorer la prise en charge sociale à domicile</u></p>	<p>1-Nb de dossiers ouverts pour une demande de prestation sociale (FNASS, financement MSA) par l'équipe du réseau domicile,</p> <p>2-NB de dossiers (APA, PCH) ouverts et transmis aux partenaires sociaux</p> <p>3-Nb évaluations sociales</p> <p>4-Nb de patients sans soutien familial existant</p>	<p>12/234 (19/203 en 2022)</p> <p>36 (27 en 2022)</p> <p>62 (47 en 2022)</p> <p>6/234 (6/203 en 2022)</p>
<p><u>N°5 : Accompagner les PS dans la prise en charge à domicile</u></p>	<p>Nb de réunions des psychologues libéraux/ nombre total de professionnels participants</p>	<p>4/33 (2/12 en 2022)</p>
<p><u>N°6: Développer les collaborations avec les ressources existantes</u></p>	<p>1-Nb d'entrées dans le réseau à domicile organisées à partir de l'hôpital</p> <p>2-Nb d'entrées dans le réseau à domicile organisées à partir du domicile</p> <p>3-Nb de nouveaux professionnels libéraux adhérents à l'association</p> <p>5-Nb d'actions de collaboration avec des associations de bénévoles : JALMAV et les Petits Frères des Pauvres</p> <p>6-Les bénévoles de JALMALV et des Petits Frères des Pauvres participent aux formations de COMPAS</p>	<p>150/234 (128/203 en 2022)</p> <p>84/234 (75/203 en 2022)</p> <p>31 (50 en 2022)</p> <p>5 suivis conjoints avec des bénévoles d'accompagnement à domicile (5 en 2022)</p> <p>9 fois en 2023</p>
<p><u>N°7: Evaluer: - l'impact perçu de la prise en charge du réseau -la prise en charge du patient</u></p>	<p>1. Nb de directives anticipées rédigées</p> <p>2. Demandes d'euthanasie levées/demandes totales</p> <p>3. Demandes de sédation Dont nombre de sédation légitimées Dont nombre de sédation réalisées</p>	<p>22/234 (21/203 en 2022)</p> <p>0/0 (0/0 en 2022)</p> <p>0 (1 en 2022) 0/0 (0/1 en 2022) 0/0 (0/0 en 2022)</p>

Annexe 10 : LETTRE DE MISSION ARS CPOM 2019-2022 COMPAS



**DIRECTION DE L'OFFRE DE SANTE
ET EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE**
Mission
Appui à la coordination des Parcours

Dossier suivi par : V. Michelet
Tél. : 02 49 10 41 60
Mél. : ars-pdl-dosa-acp@ars.sante.fr

Equipe Mobile de Soins Palliatifs COMPAS
Monsieur le Président

Nantes, le 25 février 2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre du déploiement de la démarche palliative en région, je suis heureux de pouvoir renouveler l'accompagnement des projets portés par COMPAS via un nouveau contrat pluriannuel couvrant les 4 prochaines années.

Au-delà de ce contrat, je souhaite vous faire part des attentes de l'ARS en termes d'animation et de coordination territoriales en Loire-Atlantique où un nombre conséquent d'acteurs doivent interagir de concert. Votre rôle, en tant que tête de pont départementale, doit permettre d'améliorer les échanges et la lisibilité des interventions des différentes équipes mobiles de soins palliatifs du territoire.

Vous serez également amenés à contribuer aux travaux régionaux que l'ARS mène avec les autres acteurs de la démarche palliative et la CRSA.

Votre positionnement à la croisée des chemins du sanitaire, du médico-social et des soins de ville sera utile pour développer des projets innovants et faire émerger de nouvelles réponses aux besoins identifiés avec vos différents partenaires.

Je vous remercie pour votre engagement aux côtés de l'ARS et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur de l'offre de santé et en faveur de
l'autonomie

Pascal DUPERRAY



17 Boulevard Gaston Doumergue - CS 56233
44262 NANTES cedex 2
Tél. 02 49 10 40 00 – Mél. ars-pdl-contact@ars.sante.fr
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

